

**MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE du VENDREDI 25 FÉVRIER 2022**

**02 - Débat d'orientations budgétaires 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le **VENDREDI 25 FÉVRIER à 20 heures 45, le CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni aux salles Saint Nicolas, sous la présidence de **Philippe MARINI, Sénateur honoraire de l'Oise, Maire** de ladite Ville.

Date de convocation :  
05 janvier 2022

Date d'affichage :  
06 janvier 2022

Nombre de  
Conseillers présents  
ou représentés :  
40

Nombre de  
Conseillers en  
exercice :  
43

**Etaient présents :**

**Philippe MARINI, Maire, Sénateur Honoraire,**

Sophie SCHWARZ, Eric de VALROGER, Sandrine de FIGUEIREDO, Nicolas LEDAY, Arielle FRANÇOIS, Dominique RENARD, Joël DUPUY de MERY, Martine MIQUEL, Evelyse GUYOT, Marc-Antoine BREKIESZ, Françoise TROUSSELLE, Eugénie LE QUERE, Benjamin OURY, Pierre VATIN, Richard VELEX, Xavier BOMBARD, Kamel TOUIH, Alou BAGAYOKO, Nicolas COTELLE, Jihade OUKADI, Sidonie GRAND, Emmanuel PASCUAL, Marie-Christine LEGROS, Martine JACQUEL, Maria ARAUJO de OLIVEIRA, Justyna DEPIERRE, Nicolas HANEN, Fabienne JOLY-CASTE, Daniel LECA, Sylvie MESSERSCHMITT, Solange DUMAY, Etienne DIOT, Anne KOERBER,

**Etaient représentés :**

Date d'affichage : 03 mars 2022  
Rendue exécutoire le : 04 mars 2022

Oumar BA représenté par Jihade OUKADI  
Christian TELLIER représenté par Eric de VALROGER  
Claudine GREHAN représentée par Sophie SCHWARZ  
Abdelhlim BENZADI représenté par Nicolas COTELLE  
Monia LHADI représentée par Françoise TROUSSELLE  
Emmanuelle BOUR représentée par Daniel LECA

**Etaient absents excusés:**

Hayate EL GHARMAOUI  
Serdar KAYA  
Jean-Marc BRANCHE

## 02 - Débat d'orientations budgétaires 2022

---

L'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit que le Maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, la structure et la gestion de la dette et une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs.

Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal dont il est pris acte par une délibération spécifique et est transmis au représentant de l'Etat dans le département et au président de l'établissement public de coopération intercommunale dont la commune est membre.

Le rapport de présentation joint en annexe vise donc à introduire ce débat.

### **Le Conseil Municipal,**

Entendu le rapport présenté par M. COTELLE,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances du 16 février 2022,

**Et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,**

**PREND ACTE** de la tenue du débat sur les orientations budgétaires 2022.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, le 25 février 2022  
Et ont signé au registre, les membres présents,  
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



  
Philippe MARINI  
Sénateur Honoraire de l'Oise

Accusé de réception en préfecture  
060-216001586-20220225-02CNM25022022-DE  
Date de télétransmission : 02/03/2022  
Date de réception préfecture : 02/03/2022



VILLE DE  
**COMPIÈGNE**

[www.compiègne.fr](http://www.compiègne.fr)

# Débat d'Orientations Budgétaires 2022

*Conseil Municipal du  
25 février 2022*



### Les principales dispositions de la loi de finances 2022

#### Prospective budgétaire :

- ✓ Budget principal : fonctionnement
  - ✓ Budget principal : investissement
  - ✓ Budget annexe ZAC du Camp de Royallieu
- 
- Évolution prévisionnelle de la situation financière pour 2022





## Dispositions de la loi de finances 2022

Accusé de réception en préfecture  
060-216001586-20220225-02CNM25022022-DE  
Date de télétransmission : 02/03/2022  
Date de réception préfecture : 02/03/2022

### Maintien des modalités de calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement

- ✓ Variation de la population
  - ✓ Mécanisme d'écrêtement en fonction de l'écart à la moyenne du potentiel fiscal
- Coefficient de revalorisation des bases fixé à 3,40 % pour la partie résidentielle
  - Soutien à l'investissement local renforcé via la DSIL



# Estimation du CA 2021

## Amélioration du résultat de 500k€ (1)

	CA 2020	CA 2021 Provisoire	
Dépenses de fonctionnement total réalisées	53 979 745	55 433 338	
Recettes de fonctionnement total réalisées	58 649 702	60 438 994	
Excédent de fonctionnement reporté	1 968 300	2 138 257	
Soit un résultat excédentaire de	6 638 257	7 143 913	(1)
Dépenses d'investissement réalisés	13 138 254	12 454 354	
Recettes d'investissement réalisées	15 534 725	12 517 339	
Besoin de financement reporté	- 5 419 744	- 3 023 272	
Soit un besoin de financement de	3 023 273	- 2 960 287	(2)
Restes à réaliser en dépenses	2 272 768	4 968 753	
Restes à réaliser en recettes	3 482 486	4 369 016	
Soit un résultat des RAR	1 209 718	- 599 737	(3)
<b>RESULTAT AFFECTE</b>			
Fonctionnement	2 138 257	3 583 889	(1)-(2+3)
Investissement (art 1068)	4 500 000	3 560 024	(4) = -((2)+(3))

Accusé de réception en préfecture  
060-216001586-20220225-02CM25022022-DE  
Date de télétransmission : 02/03/2022  
Date de réception préfecture : 02/03/2022



# Prospective budgétaire 2022 : budget principal

## Recettes de fonctionnement :

Accusé de réception en préfecture  
 060-21600156-20220225-02-DM25022022-DE  
 Date de télétransmission : 07/03/2022  
 Date de réception préfecture : 07/03/2022

Recettes de fonctionnement		Crédits ouverts 2019	Crédits ouverts 2020	BP 2021	Crédits ouverts 2021	OB 2022	Var de BP à BP	Commentaires OB 2022
02	Résultat reporté	1 386 626	1 968 300	2 138 257	2 138 257	3 583 890	67,6%	Hypothèse CA 2021 en cours de clôture
03	Atténuation de charges	215 700	248 000	259 500	259 500	250 000	-3,7%	
70	Produits des services	4 541 300	3 566 894	4 468 386	4 189 879	4 586 157	2,6%	Retour des recettes de produits des services au niveau d'avant pandémie
73	Impôts et taxes	42 684 672	42 441 410	43 861 312	42 404 383	43 655 461	-0,5%	Augmentation des bases de 3,4% pour la partie résidentielle. A noter la compensation pour les établissements industriels (1,5 M€) comptabilisé au chapitre 73 au BP 2021 et reclassé au chapitre 74 sur les crédits ouverts 2021 et OB 2022. Hausse de la DSC au niveau des crédits ouverts 2021
74	Dotations, subventions et participations	10 027 668	10 248 335	9 236 564	10 764 233	10 517 014	13,9%	Compensation des contributions des établissements industriels intégrée au chapitre
75	Autres produits de gestion courante	648 054	667 428	593 363	583 585	833 196	40,4%	Révision de la répartition des bureaux au sein de l'Hôtel de Ville entre ARC et Ville ce qui entraîne une refacturation plus importante
76	Produits financiers	10	10	10	10		-100,0%	
77	Recettes exceptionnelles	819 695	843 737	70 000	70 000	23 500	-66,4%	2019-2020 DM technique pour ouverture de crédits pour ventes (inscription en investissement, constatation en CA) BP au niveau de 2022 2021 augmentation pour mise en débit du comptable suite contrôle de la CRC
78	Reprise de provision	14 390	0	0	43 521	43 500	-	
042 (2)	Opérations d'ordre de transfert entre section	132 860	86 460	60 351	60 351	66 698	10,5%	
<b>Total recettes de fonctionnement :</b>		<b>60 470 974</b>	<b>60 070 573</b>	<b>60 687 742</b>	<b>60 513 720</b>	<b>63 559 416</b>	<b>4,7%</b>	

- Poursuite du gel des taux d'imposition pour la 4<sup>ème</sup> année
- Augmentation des recettes de fonctionnement hors résultat reporté (002) de 1,4M€
- Retour au niveau de 2019 des produits des services
- Progression de 1,2M€ par rapport aux crédits ouverts 2021 des contributions directes due entre autre à la revalorisation des bases appliquée au niveau national





# Prospective budgétaire 2022 : budget principal

## Dépenses de fonctionnement :

Une volonté de poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement

- Mais hausse des dépenses d'énergie avec l'évolution des tarifs soit +800k€, cependant la ville engage des projets d'investissement visant à maîtriser sa consommation d'énergie.
- Et augmentation +600k€ des charges de personnel en grande partie due à la crise sanitaire et à des décisions nationales (mise en place du RIFSEEP, revalorisation des agents de catégorie C...)
- Maintien du niveau des subventions aux associations
- Autofinancement (chapitres 023 et 042) de 8,5 M€ en 2022 en progression de 910k€ par rapport à 2021 hors résultat.

Dépenses de fonctionnement	Crédits ouverts 2019	Crédits ouverts 2020	BP 2021	Crédits ouverts 2021	OB 2022	Var de BP à BP	Commentaires OB 2022
011 Charges à caractère général	14 733 662	13 947 902	14 361 625	14 265 992	14 839 312	3,3%	Fort progression sur les fluides compte tenu de l'évolution tarifaire compensé pour partie par une baisse importante sur nos contrats d'assurance due à la diminution de notre sinistralité et nouveaux marchés publics.
012 Charges de personnel	34 141 000	34 005 000	34 167 084	34 157 084	34 782 132	1,8%	Projection du maintien de certaines mesures dues au COVID tel que les 3 services pour la restauration scolaire. Rerutement d'emplois aidés, mise en place du RIFSEEP, adhésion aux ASSEDIC et revalorisation des agents de catégorie C.
014 Atténuation de produits	34 657	25 877	28 500	36 880	34 000	19,3%	
022 Dépenses imprévues		0	0	0		#DIV/0!	
65 Autres charges de gestion courante	4 191 635	3 873 406	4 440 308	4 418 055	4 110 259	-7,4%	Baisse importante résultant de la modification du versement des prestations CAF directement aux organismes gestionnaires (plus de reversement)
66 Charges financières	1 225 000	1 105 000	917 500	917 500	817 500	-10,9%	Baisse des charges financières avec la poursuite du désendettement de la Ville
67 Charges exceptionnelles	299 414	904 597	547 861	556 451	454 500	-17,0%	Pas de subvention pour la ZAC en 2022
68 Dotation aux provisions	15 000	19 947	15 000	0		-100,0%	
023 Virement à la section d'investissement	3 248 434	3 551 072	4 178 122	4 122 263	6 449 581	37,2%	
042 (1) opérations d'ordre entre section (amortissements)	2 582 173	2 637 773	2 031 742	2 039 495	2 072 132		
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>60 470 975</b>	<b>60 070 574</b>	<b>60 687 742</b>	<b>60 513 720</b>	<b>63 559 416</b>	<b>4,7%</b>	



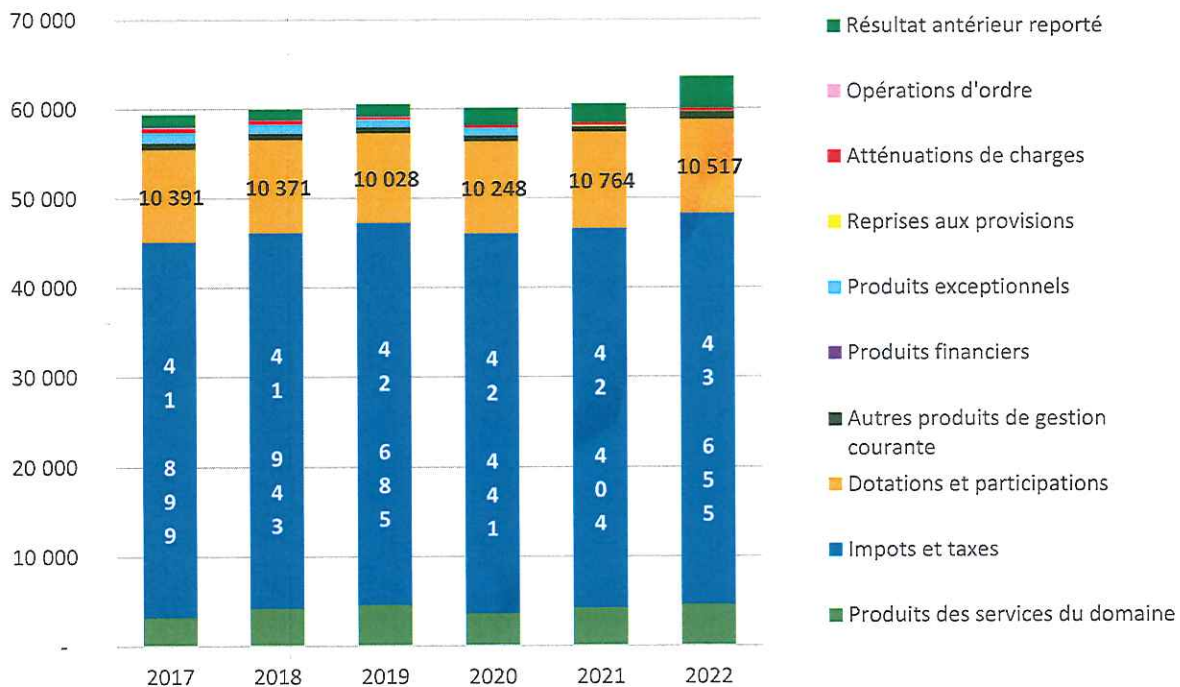


# Prospective budgétaire 2022 : budget principal

Les recettes de fonctionnement sont en progression après le creux lié à la crise sanitaire et compte tenu de la progression des bases

Recettes de fonctionnement

Milliers



En 2022, le résultat antérieur reporté est maintenu en totalité en fonctionnement pour garder plus de souplesse soit 3,58M€ contre 2,13M€ en 2021. Les 2 années antérieures, il avait été en partie affecté à l'investissement

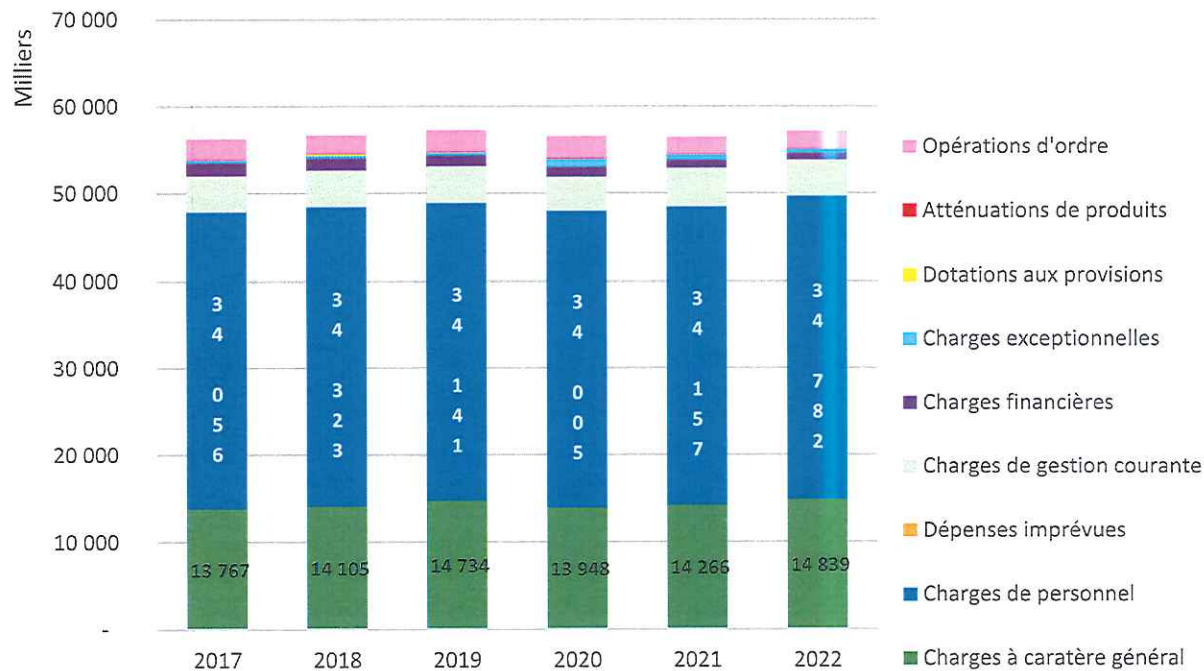


# Prospective budgétaire 2022 : budget principal

Les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées,  
faible évolution entre 2017 et 2022

Accusé de réception en préfecture  
060-216001586-20220225-02CM25022022-DE  
Date de télétransmission : 02/03/2022  
Date de réception préfecture : 02/03/2022

### Dépenses de fonctionnement

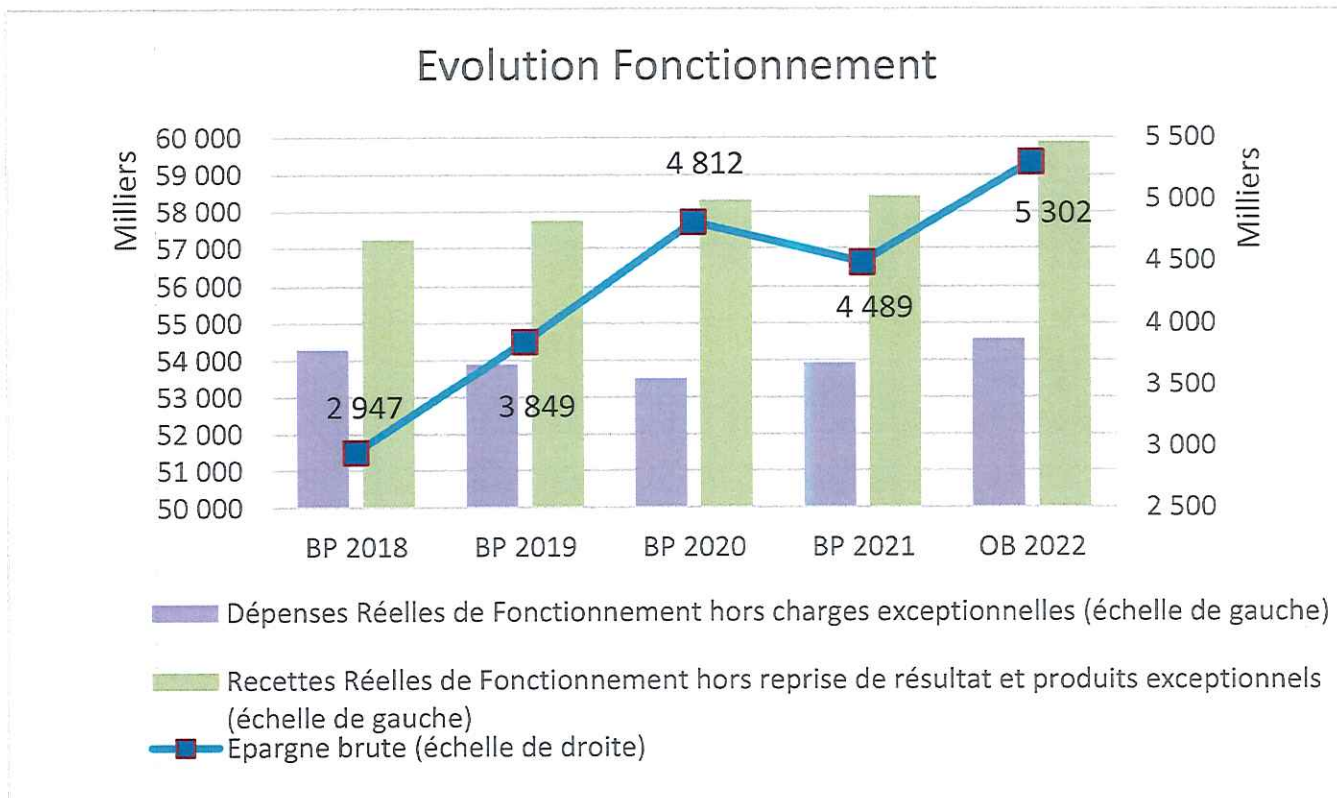




## Prospective budgétaire 2022 : budget principal

### Forte amélioration de l'épargne brute : quasi doublement en 4 ans

Accusé de réception en préfecture  
060-216001586-20220225-02CM25022022-DE  
Date de télétransmission : 02/03/2022  
Date de réception préfecture : 02/03/2022





# Prospective budgétaire 2022 : budget principal

## Recettes d'investissement

	Recettes d'investissement	Crédits ouverts 2019	Crédits ouverts 2020	BP 2021	Crédits ouverts 2021	OB 2022	Var de BP à BP	Commentaires OB 2022
	Solde N-1	0	0	0	0		nc	
	Restes à réaliser (RAR)	0	0	3 482 486	0	4 369 016	25,5%	Selon CA prévisionnel 2021
	Dotations et fds propres	4 477 067	5 340 754	5 930 000	5 930 000	4 845 024	-18,3%	Affectation du résultat 2021 à hauteur des besoins réels pour couvrir le besoin de financement de 2021 et les Restes à Réaliser
13	Subventions d'investissement	6 762 545	4 683 007	3 825 011	6 492 074	4 665 221	22,0%	Taux de subventionnement de nos dépenses d'équipement très correct
16	Recours à l'emprunt	4 850 070	6 101 664	2 252 000	3 483 900	4 327 820	92,2%	Recours à l'emprunt
20-23-27	Autres recettes d'équipement	16 200	0	0	0		nc	
024	Pdts de cessions	-18 266	-82 554	839 532	839 532	754 000	-10,2%	Cessions immobilières
454201	Opérations pour compte de tiers		7 000	7 000	7 000			
021	Prélèvement en provenance de la section de fct.	3 248 434	3 551 072	4 178 122	4 122 263	6 449 581	54,4%	
040	opérations d'ordre entre section (amortissements)	2 582 173	2 637 773	2 031 742	2 039 495	2 072 132	2,0%	
041	Opérations patrimoniales	735 652	321 611	321 612	321 612	2 674	-99,2%	
	<b>Total recettes d'investissement :</b>	<b>22 653 875</b>	<b>22 560 327</b>	<b>22 867 505</b>	<b>23 235 876</b>	<b>27 485 468</b>	<b>20,2%</b>	

- Un niveau d'autofinancement à 8,5M€ (article 021 + article 040) permettant un programme d'investissement en forte progression
- Un recours à l'emprunt de 4,3M€ inférieur au remboursement du capital de l'année 5,084 M€ permettant de poursuivre la réduction de l'endettement
- Un niveau de subvention significatif comme en 2021, correspondant à 30% des investissements en moyenne





# Prospective budgétaire 2022 : budget principal

## Dépenses d'investissement

Accusé de réception en préfecture  
 060-216001586-20220225-0-PCNBP5022022-DE  
 Date de télétransmission : 07/03/2022  
 Date de réception en préfecture : 07/03/2022

Dépenses d'investissement		Crédits ouverts 2019	Crédits ouverts 2020	BP 2021	Crédits ouverts 2021	OB 2022	Var de BP à BP	Commentaires OB 2022
01	Solde N-1	3 619 056	5 419 744	3 023 272	3 023 272	2 960 287	49,7%	selon CA2021 en cours de clôture
-	Restes à réaliser (RAR)	0	0	2 272 768	0	4 968 753		selon CA2021
10/13	Remb. Subventions /dotations	82 478	98 828	50 000	50 000	50 000	0,0%	Dégrèvement des taxes d'aménagement
16	Emprunts et dettes assimilées (sf. 166 )	4 752 000	5 052 000	4 882 000	4 882 000	5 084 400	4,1%	Remboursement en capital des emprunts
	Dépenses d'équipement	13 331 829	11 330 934	12 119 252	14 760 391	14 352 655	18,4%	Programme annuel des investissements
20	dont Immob. incorporelles	443 446	560 258	593 976	662 204	916 562	54,3%	
204	Subventions d'équipement versées	530 640	465 400	783 651	450 307	350 742	-55,2%	
21	Immobilisations corporelles	1 921 796	1 975 408	1 669 875	2 512 317	2 264 621	35,6%	
23	Travaux en cours	9 085 440	8 105 461	9 031 750	11 135 564	10 820 730	19,8%	
-	Opérations d'équipement	1 350 508	224 407	40 000			-100,0%	
26/27	Immob. Financières	0	243 750	131 250	131 250		nc	
454101	Opérations pour compte de tiers		7 000	7 000	7 000			
040	opérations d'ordre de transfert entre section	132 860	86 460	60 351	60 351	66 698	10,5%	
041	Opérations patrimoniales	735 652	321 611	321 612	321 612	2 674	-99,2%	
<b>Total dépenses d'investissement :</b>		<b>22 653 875</b>	<b>22 560 327</b>	<b>22 867 505</b>	<b>23 235 876</b>	<b>27 485 467</b>	<b>20,2%</b>	

➔ **Un programme d'investissement de 14,3 M€ auxquels s'ajoutent 4,97 M€ de reports soit 19,3 M€ en 2022 contre 14,7M€ en 2021 et 11,3 M€ en 2020**



## Prospective budgétaire 2022 : budget principal

Un programme d'investissement reposant sur les  
priorités suivantes :

- Les économies d'énergie et de développement durable dont :
  - Développement de l'éclairage par LED
  - Développement des panneaux photovoltaïques
  - Réhabilitation du gymnase Pompidou
  - Poursuite des travaux d'isolation des bâtiments par le remplacement des menuiseries
- La modernisation de nos équipements culturels et la rénovation de nos équipements muséographiques pour renforcer leur attractivité, dont :
  - Musée de la figurine
  - Musée Vivenel
  - Mémorial de l'internement et de la déportation
  - Aménagement des bibliothèques
  - Matériels pour le théâtre impérial et l'espace Jean Legendre
- La modernisation de nos équipements sportifs dont :
  - Archerie
  - Gymnase Huy, rénovation des vestiaires
  - Club House stade Cosyns
  - Skate Park



• Un effort significatif sur les voiries et espaces publics dont :

- Rue de la Glacière
- Rue Carnot
- Rue des Sablons
- Avenue de la Forêt
- Plan vélo

• L'engagement opérationnel de l'ANRU et des projets à vocation sociale, dont :

- Centre Anne Marie Vivé
- Cours de récréation de l'école Phileas Lebesgue
- Maison des parents
- Études sur école Robida
- Centre de rencontre de la Victoire
- Puy du Roy



# Prospective budgétaire 2022 : budget principal

## Les projets d'investissement

EQUIPEMENTS INFORMATIQUES	Montants € TTC	
ACQUISITION MATERIEL INFORMATIQUE	253 700	Matériel informatique pour l'ensemble des services et équipements communaux
TRAV.CABLAGE INFO.BATIMENTS	232 300	Programme de câblage informatique et travaux d'optimisation de lien réseaux entre bâtiments municipaux
ESPACES URBAINS : éclairage public, voirie	Montants € TTC	
INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE ECLAIRAGE PUBLIC SIGNALISATION	218 000	Bornes amovibles Signalisation et divers mise en sécurité d'éclairage public dont rue des acacias et Royalieu
TRAVAUX AMELIORATION CIRCUIT ECLAIRAGE PUBLIC	114 000	Frais d'études , coussins berlinois, passerelle Malraux Détection de réseaux
RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC	146 000	Rénovation éclairage public de style rue Solférino , Pont Louis XV, rue Leprince et rue de l'Etoile
TRAVAUX MISE EN SOUTERRAIN RESEAUX	530 000	Avenue de la Forêt, Réseaux rue Dubloc
PROGRAMME ANNUEL DE VOIRIE	1 216 000	Réinscription Rue de la Glacière (retard travaux) Rue Carnot tronçon Clamart Réservoirs détection des réseaux Rue des Sablons (revêtement sur une séquence)
TX ACCESSIBILITE PMR SUR VOIRIES	200 000	Toutes voiries dont travaux d'accessibilité à 1 immeuble
PROGRAMME ANNUEL REFECTION TROTTOIRS	80 000	Avenue Chemin de fer
REFECTION ET REAMENAGEMENT DE PARKINGS	256 000	Parking Koenig et programme annuel
TRAVAUX SECURITE ROUTIERE	60 000	Mise aux normes feu tricolores Schéma directeur accessibilité quai bus
TRAVAUX CIMETIERE	46 000	Portail cimetière Sud et Ossuaire implantation cavurnes cimetière Nord

Les principaux investissements récurrents : entretien du patrimoine et des équipements pour un service public efficient

Accusé de réception en préfecture  
060-216001586-20220225-02CNM25022022-DE  
Date de télétransmission : 02/03/2022  
Date de réception préfecture : 02/03/2022





## Prospective budgétaire 2022 : budget principal

## Les projets d'investissement

Accusé de réception en préfecture  
060-216001586-20220225-02CM25022022-D1  
Date de télétransmission : 02/03/2022  
Date de réception préfecture : 02/03/2022

Les principaux investissements récurrents :  
entretien du patrimoine et  
des équipements pour un  
service public efficient (suite)

ESPACES URBAINS : éclairage public, voirie	Montants € TTC	
INSTALLATIONS ET AMENAGEMENTS PAYSAGERS	381 000	Mobiliers urbains et clotures - Matériels et outillages Plantation d'arbres et arbustes, carrés potagers pour les écoles Rampoteur, aménagement des squares Remise en service puit dans parc, Place Grisel
MATERIEL ET EQUIPEMENT	195 000	Pont élévateur , balayeuse
PATRIMOINE ET EQUIPEMENTS	Montants € TTC	
TRAVAUX ECOLES DONT TOITURES	150 000	Dont toiture école Robida
ECOLE PHILEAS LEBESQUE	100 000	Verdissement de la cour de l'école Philéas Lebesque
TRAVAUX DE RENOVATION DES BATIMENTS COMMUNAUX	1 114 500	Dont Maison de l'europe, Cloison acoustique, Descente Salle Bleue, Mise aux normes des ascenseurs, divers logement et petite chancellerie Etudes Chapelle St Louis Programme de rénovation des toitures et travaux de mise en sécurité
CLIMATISATION CRECHES	107 000	Crèche Ste Elisabeth Mare-Gaudry Bellicart
MENUISERIES BATIMENTS COMMUNAUX	150 000	Divers bâtiments 3ème tranche
TX ACCESSIBILITE BATIMENTS COMMUNAUX	100 000	Programme annuel
MATERIEL DE TRANSPORT	350 000	1 poids lourd pour le service Espaces Verts, 1 camion benne pour le service propreté urbaine, rachat de voitures en fin de LLD 1 camion événementiel Voitures



# Prospective budgétaire 2022 : budget principal

## Les projets d'investissement

Accusé de réception en préfecture  
060-216001586-20220225-02CNM2502022-DE  
Date de télétransmission : 02/03/2022  
Date de réception préfecture : 02/03/2022

### Les projets d'investissements

Le projet de terrain synthétique  
Jouve Senez sera inscrit en Décision  
Modificative après validation du  
plan de financement complet  
(subvention à 70%)

SPORTS	Montants € TTC	
TRAVAUX STADE DE MERCIERES	40 000	Rénovation des vestiaires poursuite des travaux
GYMNASE POMPIDOU	700 000	Rénovation du Gymnase Pompidou 1ère phase
GYMNASE HUY	240 000	Rénovation des vestiaires gymnase Huy
CLUB HOUSE STADE COSYNS	144 000	Club house bâtiment provisoire
STADE CLOS DES ROSES- TRAVAUX	130 000	Deuxième partie de la rénovation des terrains
STADE COSYNS	59 600	Travaux de terrassement pour accès de la Nacelle
ARCHERIE - TRAVAUX AGRANDISSEMENT JO 2024	296 000	Poursuite du programme commencé en 2021, panneaux photovoltaïques
TRAVAUX PISCINE DE MERCIERES	98 000	Travaux et matériels divers Diagnostic pour rénovation de la piscine
TRAVAUX STADE SIS	115 000	Mat d'éclairage et vestiaire et matériels techniques
SKATE PARK	150 000	Remise en état
SALLE TAINTURIER	48 000	Travaux de refection des réseaux EU EP suite infiltrations
CULTURE		
ACQUISITIONS IMMOBILIERES	550 000	Mess de l'école d'état major pour le Musée de la figurine
MUSEE DE LA FIGURINE	863 995	Etudes et commencement des travaux pour le musée de la figurine
AUTRES IMMOB MOBILIER BIBLIOTHEQUE	219 808	Equipement RIFD - Extension horaires Projet aménagement accueil Projet 2021 repoussé en 2022
RENOVATION ESPACE JEAN LEGENDRE ET THEATRE	98 000	Consoles de son et accessoires, gradateurs
MEMORIAL DE LA DEPORTATION	150 000	Réaménagement du parcours
CENTRE D'IMMERSION HISTORIQUE - TRAVAUX	480 000	Maitrise d'Œuvre et début des travaux octobre



Les projets  
d'investissements  
(suite)

AMENAGEMENT URBAIN		
AMENAGEMENT PLACE SAINT ANTOINE	79 000	Poursuite du programme commencé en 2021
PROGRAMME ANRU II	722 089	Puy du Roy, Groupe Scolaire Faroux, Centre Anne Marie Vivé, Centre de Rencontre de la Victoire
RENFORCEMENT DES LIAISONS PIETONNES ET CYCLISTES - PLAN VELO	216 000	Sas vélos et cédez le passage Généralisation zone 30 -Extension dans centre Ville Piste cyclable Rue Saint Germain et rue de Noyon et Giratoire Juchat De plus intervention ARC prévue sur Compiègne au titre de 2022 correspondant à un investissement de l'ordre de 340 k€ au titre du plan vélo et de plus d'1 M€ dans le cadre de l'ANRU correspondant à la transformation de la pénétrante en boulevard urbain (Rue Clément Bayard et pour partie avenue de Bury Saint Edmunds)
EQUIPEMENT VIDEOSURVEILLANCE URBAINE	182 600	Programme vidéoprotection 2022
PATRIMOINE ET EQUIPEMENTS		
EGLISE SAINT JACQUES	112 000	Etudes et volet presbytère
RENOVATION SALONS D'HONNEUR et SALLE DU CONSEIL	165 000	Poursuite du programme de rénovation de l'Hôtel de Ville et salles de réception
MAISON DES PARENTS	204 000	Aménagement
CTM - CREATION BATIMENT DEDIE - LOCAUX ADM ET SOC	400 000	Bureaux, réfectoire, salle de réunion
CTM -Panneaux PHOTOVOLTAIQUES	395 000	Panneaux photovoltaïques
AMENAGEMENT D'AIRES DE JEUX	302 000	Dont aires de jeux dans les écoles - Programme 2022





## Prospective budgétaire 2022 : budget ZAC du Camp de Royallieu

### Dépenses :

- Reprise du déficit 2020 : 198 K€
- Travaux 15 K€

### Recettes :

- Cession prévue pour 5 lots : 370 K€

Nb : pas de participation de la ville en 2022

Budget prévu en déséquilibre excédentaire en 2022

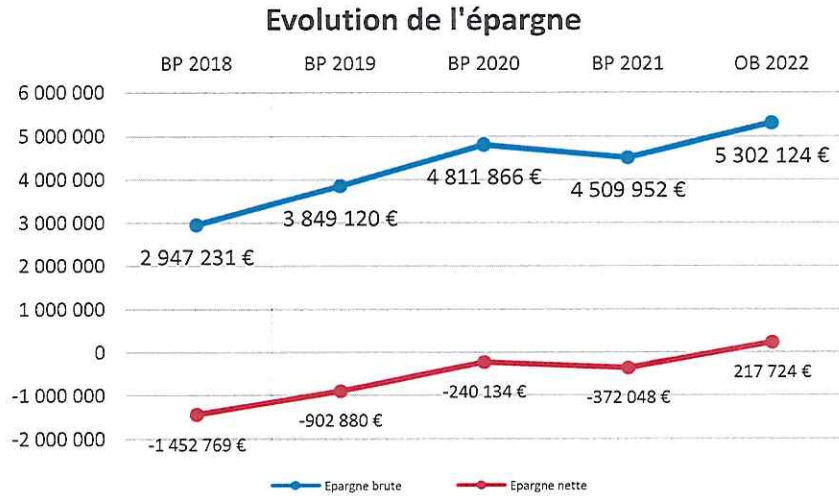




## Évolution prévisionnelle de la situation financière

Accusé de réception en préfecture  
060-216001586-20220225-02CNM25022022-DE  
Date de télétransmission : 02/03/2022  
Date de réception préfecture : 02/03/2022

Montants



Amélioration sensible de l'épargne (hors exceptionnels), +800k€ et réduction des charges de remboursement en capital qui entraîne une épargne nette positive

Un taux d'épargne brute qui représente 8,85 % des recettes réelles de fonctionnement



## Évolution prévisionnelle de la situation financière

Un endettement maîtrisé :

Une capacité de désendettement de 6,56 ans (seuil de vigilance admis de 10-11 ans)

Endettement	repère	BP 2018	BP 2019	BP 2020	BP2021	OB2022
<b>Dettes au 1/01 (BP) ou 31/12 (CA)</b>	<b>10</b>	44 036 206	41 171 506	38 724 012	<b>38 712 106</b>	34 797 382
Recours à l'emprunt (hors reports N-1)	11	2 202 000	3 002 000	2 952 000	2 252 000	4 327 820
Encours de la dette / RRF	12=10/1	76,20%	71,06%	66,38%	66,32%	58,08%
Besoin de financement	13=11-8	-2 198 000	-1 750 000	-2 100 000	-2 630 000	-756 580
<b>Capacité de désendettement (en années)</b>	<b>14=10/7</b>	<b>14,94</b>	<b>10,70</b>	<b>8,05</b>	<b>8,58</b>	<b>6,56</b>

Une dette par habitant de 936 € inférieure à la moyenne de la strate (1 011€)\*

\* Source comptes des communes 2020

# RAPPORT DE PRESENTATION ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

[www.compiègne.fr](http://www.compiègne.fr)



## Table des matières

PREAMBULE .....	4
I – L’ENVIRONNEMENT MACRO-ECONOMIQUE ET LES PERSPECTIVES 2022 .....	5
A – LE CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER INTERNATIONAL : .....	5
B – LE CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER NATIONAL : .....	6
C – LES PRINCIPALES MESURES DU PLF 2022 CONCERNANT LES COLLECTIVITES LOCALES : .....	7
1- Stabilisation du montant de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) 2022 : .....	7
2- Hausse des dotations de soutien à l’investissement local : .....	7
3- Modification des indicateurs financiers utilisés pour le calcul des dotations et des mécanismes de péréquation : .....	8
4- Suppression de la taxe d’habitation pour les résidences principales : .....	8
5- Revalorisation forfaitaire des valeurs locatives pour 2022 : .....	8
II – PROSPECTIVE BUDGETAIRE 2022 – BUDGET PRINCIPAL .....	9
A – RECETTES DE FONCTIONNEMENT .....	9
1 – Chapitre 73 – Impôts et taxes : .....	10
2 – Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations .....	11
3 – Chapitre 70 – Produits des services .....	12
4 – Les autres chapitres budgétaires de recettes de fonctionnement .....	12
1 – Chapitre 011- Charges à caractère général .....	14
2 – Chapitre 012 – Charges de personnel .....	15
3 – Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante .....	18
4 – Chapitre 66 – Charges financières .....	18
5 – Autres chapitres budgétaires de dépenses de fonctionnement .....	18
C – RESSOURCES D’INVESTISSEMENT .....	19
1 – Chapitre 10 – Dotation et fonds propres .....	19
2 – Chapitre 13 – Subventions .....	20
3 – Chapitre 16 – Emprunts .....	20
D – EMPLOIS D’INVESTISSEMENT .....	20
1 – Chapitre 16 – Emprunts .....	20
2 – Chapitres 20 à 23 – Dépenses d’équipement .....	21
III – PROSPECTIVE BUDGETAIRE 2022 – BUDGET ANNEXE ZAC DU CAMP DE ROYALLIEU .....	24
IV – EVOLUTION PREVISIONNELLE DE LA SITUATION FINANCIERE .....	25
A – EVOLUTION DU FONCTIONNEMENT .....	25
B – EPARGNE .....	25
C – ENDETTEMENT .....	26
V – AUDIT DE LA DETTE – Ensemble des budgets – Etats générés au 31/12/2021 .....	27
A – SYNTHESE .....	27
B – ANALYSE .....	27
1- Répartition par budget .....	27



2- Dette par type de risque.....	27
3- Dette par prêteur .....	28
<b>C – OBSERVATOIRE FINANCE ACTIVE DE LA DETTE.....</b>	<b>28</b>
1 – Taux moyen après swaps (en %, annuel ex./ex.).....	28
2 – Durée de vie résiduelle (en années) .....	28
3 – Risque charte de bonne conduite.....	29
<b>CONCLUSIONS .....</b>	<b>30</b>

## PREAMBULE

En ce début de mandat et depuis le vote du premier budget primitif en 2021, les orientations budgétaires 2022 confirment la tenue des engagements de l'équipe municipale auprès des Compiégnoises et des Compiégnois en poursuivant son action autour des principes suivants :

- Un investissement dynamique pour le développement de la Ville, axe fort de la politique conduite par la majorité municipale, garantissant l'activité économique des entreprises pour un fort taux d'emploi et, bien sûr, une qualité accrue des services rendus à la population. Le projet de budget 2022 propose ainsi un niveau d'investissement de dépenses d'équipement important de plus de 14 millions d'euros.
- Des dépenses de fonctionnement maîtrisées au mieux de ce qu'il est possible de faire compte tenu notamment de l'augmentation du prix des fluides qui s'imposent à nous ou encore des surcoûts en personnel liée à la crise sanitaire, la revalorisation des rémunérations des agents de catégorie C et la mise en place du RIFSEEP. Cette maîtrise des dépenses ne remet pas en cause le fonctionnement des services à la population et cela malgré les prélèvements opérés entre 2014 et 2021 sur la Dotation Globale de Fonctionnement, soit une perte cumulée annuelle de recettes de 3,7 millions d'euros.
- Une capacité d'autofinancement importante maintenue grâce à l'optimisation permanente des charges de fonctionnement et la progression des recettes liée notamment à la dynamique fiscale en compensation de la baisse des concours financiers alloués par l'État,
- Un endettement modéré en deçà de la moyenne enregistrée pour les communes de la même strate en recherchant systématiquement des financements extérieurs et en pratiquant une gestion active de l'encours de dette.
- Une fiscalité modérée avec un gel des taux d'imposition pour la 4ème année consécutive.

Les orientations budgétaires de 2022 ont été élaborées dans la continuité des années précédentes, dans le strict respect des engagements pris en début de mandat et conformément aux principes immuables d'une gestion rigoureuse et volontariste.

**Ainsi, en 2022, la Ville de Compiègne continuera :**

- **à maîtriser ses dépenses de fonctionnement,**
- **à maintenir un bon niveau d'autofinancement,**
- **à poursuivre sa politique de modération fiscale pour la 4ème année consécutive,**
- **à limiter le recours à l'emprunt et continuer à investir pour le bien-être et la qualité de vie des Compiégnoises et des Compiégnois.**

# I – L'ENVIRONNEMENT MACRO-ECONOMIQUE ET LES PERSPECTIVES 2022

## A – LE CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER INTERNATIONAL :

La préparation du DOB 2022 s'inscrit dans un contexte économique mondial plus favorable que durant le début de la pandémie avec l'espoir d'une sortie de crise sanitaire. Pour autant, si les vaccins laissent espérer un retour à la vie normale, les variants font craindre de nouvelles restrictions sanitaires voir de nouveaux confinements.

Suspendue aux évolutions sanitaires, la reprise économique mondiale demeure forte mais inégale ce qui accroît les tensions économiques. Au premier semestre 2021, l'activité économique mondiale a dépassé son pic d'avant la crise sanitaire. L'Organisation Mondiale du Commerce a rehaussé son estimation de la croissance du commerce mondial de marchandises à 10,8% pour 2021 et 4,7% pour 2022.

De son côté, compte tenu du déploiement continu de la vaccination et de la reprise progressive de l'activité économique en cours, l'OCDE prévoit une croissance au niveau mondial de 5,6% en 2021 et de 4,5% en 2022.

La croissance du PIB a été stimulée par l'appui vigoureux des politiques monétaires et budgétaires, et par la reprise de l'activité économique dans les pays qui ont pu effectuer à l'échelle une campagne de vaccination contre la COVID-19.

En arrière-plan de la forte progression des échanges, il existe en effet une forte divergence d'un pays à l'autre, certains pays en développement étant loin d'atteindre la moyenne mondiale, l'accès inégal aux vaccins aggravant la divergence économique entre les régions.

À ce jour, seuls 2,2% de la population des pays à faible revenu ont reçu au moins une dose du vaccin contre la COVID-19. Le fait de ne pas vacciner dans tous les pays contre le virus s'est soldé par une reprise à deux vitesses, la croissance étant plus lente dans les pays qui ont un accès limité aux vaccins, qui sont souvent ceux qui ont le moins de marge d'action budgétaire pour aider les entreprises et les ménages.

Une production plus rapide des vaccins et une répartition plus équitable est indispensable pour maintenir la reprise économique mondiale.

Il est probable que les prévisions de croissance soient revues à la baisse mais l'importance relative des différents risques est difficile à évaluer. Les risques à envisager sont notamment des pics d'inflation, un allongement des délais portuaires, des tarifs de transport plus élevés, et une pénurie longue des matières premières et en particulier des semi-conducteurs, car les tensions du côté de l'offre sont aggravées par la solidité inattendue du redressement de la demande dans les pays avancés et dans bon nombre de pays émergents.

Une reprise de la pandémie elle-même fait peut-être peser un risque encore plus grand sur le commerce et la production mondiale, si des variants encore plus mortels devaient apparaître. Le variant Delta et plus récemment le variant Omicron particulièrement contagieux, ont déjà conduit les gouvernements à rétablir certaines mesures de confinement.

Les pointes d'inflation récentes s'expliquent par les chocs qui ont touché certains secteurs, côté offre, dans certains pays, parallèlement au redressement inattendu de la demande, mais ne devrait durer qu'un temps. Néanmoins, si les anticipations inflationnistes devaient se confirmer, les banques centrales pourraient juger nécessaire de resserrer la politique monétaire plus tôt qu'attendu. Cela pourrait avoir des répercussions négatives qui finiront par atteindre les courants d'échanges. La période qui succédera à la pandémie pourrait connaître des épisodes d'instabilité, à mesure que la politique monétaire se normalisera et que les pays reviendront à des politiques budgétaires plus soutenables.

Dans l'ensemble, la reprise des échanges reste contrastée en fonction des régions. Les États-Unis, qui ont débuté très rapidement leur campagne de vaccination en 2021 et qui avaient par ailleurs pris des mesures moins restrictives que l'Europe ont redémarré plus vite que le reste du monde. L'Europe avec également des plans de soutiens budgétaires plus hétérogènes (en fonction des capacités respectives des pays) et avec des règles sanitaires plus strictes a peiné



davantage à repartir. La Chine a largement dépassé son niveau pré-pandémie même si son taux de croissance est un peu plus faible que par le passé. Le Moyen-Orient, l'Amérique du Sud et l'Afrique semblent s'orienter vers la reprise la plus faible du côté des exportations, tandis que le Moyen-Orient, la Communauté des États Indépendants et l'Afrique connaîtront la reprise la plus lente du côté des importations.

## **B – LE CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER NATIONAL :**

En France, malgré la quatrième et la cinquième vagues épidémiques, l'impact économique de la crise sanitaire aura été nettement moins fort. Grâce à la progression de la vaccination contre le COVID 19, la plupart des restrictions sanitaires ont été levées entre mai et juin 2021, favorisant la reprise de l'activité en France. En stagnation au premier trimestre de l'année 2021, la croissance du PIB a été de 1,3 % au second trimestre et de 3% au troisième trimestre. Au troisième trimestre 2021, le PIB s'est ainsi situé à 0,1 % sous son niveau d'avant crise sanitaire (quatrième trimestre 2019).

Cette dynamique s'explique par un rebond de quasiment toutes les composantes de la demande intérieure. Portée par la reprise de la demande dans le secteur des services, notamment en hébergement-restauration (+58,9 % au troisième trimestre 2021 après + 44,9 % au trimestre précédent), la consommation des ménages a progressé de 5 % au troisième trimestre 2021, contribuant ainsi à hauteur de 2,5 points à la croissance du PIB ce trimestre. De même, la consommation publique (+3 %) et le commerce extérieur ont également stimulé la croissance au troisième trimestre.

Dans ce contexte favorable, l'économie française devrait revenir à son niveau de croissance pré-pandémique au début de l'année 2022. Néanmoins, certains points de vigilance sont à prendre en compte. D'une part, le rythme de vaccination varie fortement d'une région du monde à une autre, ce qui pourrait favoriser l'émergence de nouveaux variants qui impacteraient les chaînes de valeurs mondiales en cas de nouveaux confinements régionaux. D'autre part, de nombreuses entreprises françaises font face à des difficultés d'approvisionnement, ce qui constitue un obstacle à la production et affecte certaines branches de l'industrie, notamment le secteur automobile.

Sur le marché du travail, l'impact de la pandémie semble avoir été absorbé. Au premier semestre 2021, 438 000 emplois ont été créés, permettant à l'emploi salarié de dépasser son niveau pré-pandémique dès juin 2021. Finalement, 222 000 emplois salariés auraient été créés entre fin 2019 et mi 2021, contre 270 000 par an en moyenne entre 2015 et 2019. D'ici la fin de l'année 2021, la population active retrouvera une trajectoire tendancielle et le taux de chômage baissera à 7,6 %, se positionnant en dessous des niveaux pré-pandémiques.

Après un épisode de baisse l'année dernière, de 1,5 % en janvier 2020 à un plus bas de 0% en décembre, l'inflation IPC a progressivement regagné du terrain pour atteindre 2,6 % en octobre 2021. C'est la composante énergie qui explique plus de la moitié de l'inflation observée en octobre (1,5 point). En cause, le cours du Brent est passé de 19\$ en avril 2020 à 84\$ en octobre 2021. Dans la période récente, la hausse des prix du gaz et des carburants pour les véhicules personnels a aussi joué un rôle significatif dans l'accélération de l'inflation. On a par ailleurs observé un rattrapage de prix dans les services, notamment ceux qui ont été le plus durement touchés par les restrictions sanitaires. Enfin, pour certains biens manufacturés, la demande a rebondi à l'issue des confinements alors que l'offre a été pénalisée par des pénuries de biens intermédiaires, des difficultés d'approvisionnement conduisant à des difficultés de production. Les prix des biens manufacturés (hors énergie et tabac) ont ainsi contribué positivement à l'inflation IPC depuis le mois d'août 2021.

L'inflation s'est avérée plus élevée que ce qui était précédemment anticipé mais son caractère transitoire n'est pas remis en cause à ce stade. Toutefois, les incertitudes concernant les pénuries de certains biens intermédiaires, le niveau élevé des prix du gaz cet hiver, les risques de nouvelles ruptures des approvisionnements en cas de nouveaux confinements rendent les projections d'inflation plus incertaines et font indubitablement peser un biais haussier sur les prévisions. Dès lors, il peut être envisagé que l'inflation IPC restera dans la zone des 2,5 % au cours du dernier



trimestre pour ensuite se replier progressivement vers 1 % à la fin de l'année 2022. En moyenne annuelle, après 0,5 % en 2020, l'inflation IPC atteindrait 1,6 % en 2021 et 1,7 % en 2022.

Enfin, hors prix des composantes les plus volatiles (énergie et alimentation), il n'existe pas à ce stade de tensions majeures sur le marché du travail susceptibles de conduire à une accélération des salaires et à des effets de second tour sur les prix.

## **C – LES PRINCIPALES MESURES DU PLF 2022 CONCERNANT LES COLLECTIVITES LOCALES :**

Après deux années marquées par le financement de la réponse à la crise sanitaire, les finances publiques devraient retourner sur une trajectoire relativement durable à partir de 2022. D'après le projet de loi de finances (PLF) 2022, le déficit public devrait atteindre 8,1 % du PIB en 2021 (après 9,4 % en 2020) et baisser à 5 % en 2022.

Le budget 2022 restera néanmoins relativement expansionniste en maintenant un niveau de dépenses publiques à 55,6 % du PIB (contre 53,8 % en 2019). Ainsi, le gouvernement compterait davantage sur la conjoncture économique favorable plutôt que sur des mesures structurelles de réduction des dépenses ou d'augmentation des recettes afin de réduire les déséquilibres des finances publiques.

Dans ce contexte, la viabilité des finances publiques françaises dépend principalement de la consommation des ménages (principal moteur de la croissance économique). A ce stade, deux risques pourraient remettre en cause le dynamisme de la consommation privée :

- une inflation durablement plus élevée qu'attendu
- un marché du travail moins dynamique qu'attendu qui conduirait à un ralentissement des revenus d'activité.

Les principales mesures du PLF 2022 concernant les collectivités locales sont les suivantes :

### **1- Stabilisation du montant de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) 2022 :**

Le montant de la DGF est stable à périmètre constant pour la cinquième année consécutive et ressort à 26,8 milliards d'euros.

En ce qui concerne la péréquation, le gouvernement prévoit une progression de 190 millions d'euros des dotations de péréquation communales :

- + 95M€ pour la dotation de solidarité urbaine (DSU)
- + 95 M€ pour la dotation de solidarité rurale (DSR).

L'augmentation est un peu plus importante que celle constatée ces dernières années. En 2019, 2020 et 2021, elle s'élevait à 90 M€ pour chacune des deux dotations.

Comme en 2021, l'augmentation est financée par l'écêtement de la dotation forfaitaire. Cet écêtement s'applique aux communes dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur à 75% de la moyenne des communes.

### **2- Hausse des dotations de soutien à l'investissement local :**

Les dotations d'investissement allouées aux communes et EPCI s'élèvent à 2,1 milliards € dans le PLF 2022, montant en hausse (lié à la DSIL) comparativement à 2021 :

- dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) : 1 046 M €
- dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) : 907 M € (+337 M € par rapport à 2021)
- dotation politique de la ville (DPV) : 150 M €

### 3- Modification des indicateurs financiers utilisés pour le calcul des dotations et des mécanismes de péréquation :

La modification du panier de recettes des communes et EPCI en 2021 rend nécessaire la réforme des indicateurs financiers utilisés pour la répartition des dotations et des mécanismes de péréquation. Comme ces indicateurs s'appuient principalement sur des données financières N-1, la première année d'application de la réforme sera 2022.

Dès la LFI 2021, une première version de réforme des indicateurs avait été proposée. Les travaux du comité des finances locales (CFL) sur le sujet se sont poursuivis cette année. Les dispositions du PLF 2022 apportent peu d'évolutions concernant la prise en compte du nouveau panier de ressources fiscales.

En revanche, elles rénovent plus largement les indicateurs afin de donner une image plus fidèle de la situation de la collectivité.

Deux évolutions majeures sont à noter :

- La prise en compte dans les potentiels fiscaux / financiers de nouvelles ressources pour les communes, en particulier les droits de mutation à titre onéreux (DMTO - moyenne sur trois ans), la taxe locale sur la taxe sur la publicité extérieure (TLPE), la taxe sur les pylônes et la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires pour les communes qui l'ont mise en place.
- La simplification du calcul de l'effort fiscal communal et de l'effort fiscal agrégé.

### 4- Suppression de la taxe d'habitation pour les résidences principales :

Le projet de loi de finances 2022 vient confirmer le calendrier acté en 2018. Pour rappel, une réforme a été engagée pour supprimer la taxe d'habitation portant sur la résidence principale. Depuis 2020, 80% des ménages les plus modestes qui s'en acquittaient n'en sont plus redevables. Il reste donc les 20% plus aisés.

En 2021, ils ont bénéficié d'un dégrèvement de 30%. En 2022, ils auront droit à un dégrèvement de 65%. Le coût de cette mesure est estimé à 2,9 milliards en 2022. L'impôt local sera définitivement supprimé en 2023.

Du côté des collectivités, elles perçoivent le nouveau panier de ressources depuis 2021.

### 5- Revalorisation forfaitaire des valeurs locatives pour 2022 :

Depuis 2018, la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives des locaux d'habitation est automatiquement indexée, lorsqu'elle est positive, sur la variation sur un an au mois de novembre de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH). En novembre 2021, la progression sur un an de l'IPCH s'établit à +3,4%.

Il faut remonter à 2009 et 2019 pour avoir une revalorisation forfaitaire supérieure à 2%.

Pour mémoire, depuis 2019 la revalorisation forfaitaire ne s'applique plus sur les locaux professionnels et commerciaux, dont l'évolution tarifaire est désormais liée à celle des loyers de ces locaux dans chaque département.



## II – PROSPECTIVE BUDGETAIRE 2022 – BUDGET PRINCIPAL

Les orientations budgétaires 2022 sont présentées par section et détaillées par nature de dépenses et de recettes.

### A – RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement		Crédits ouverts 2019	Crédits ouverts 2020	BP 2021	Crédits ouverts 2021	OB 2022	Var de BP à BP	Commentaires OB 2022
002	Résultat reporté	1 386 626	1 968 300	2 138 257	2 138 257	3 583 890	67,6%	Hypothèse CA2021 en cours de clôture
013	Atténuation de charges	215 700	248 000	259 500	259 500	250 000	-3,7%	
70	Produits des services	4 541 300	3 566 894	4 468 386	4 189 879	4 586 157	2,6%	Retour des recettes de produits des services au niveau d'avant pandémie
73	Impôts et taxes	42 684 672	42 441 410	43 861 312	42 404 383	43 655 461	-0,5%	Augmentation des bases de 3,4% pour la partie résidentielle. A noter la compensation pour les établissements industriels (1,5 M€) comptabilisé au chapitre 73 au BP 2021 et reclassé au chapitre 74 sur les crédits ouverts 2021 et OB 2022. Hausse de la DSC au niveau des crédits ouverts 2021
74	Dotations, subventions et participations	10 027 668	10 248 335	9 236 564	10 764 233	10 517 014	13,9%	Compensation des contributions des établissements industriels intégrée au chapitre
75	Autres produits de gestion courante	648 054	667 428	593 363	583 585	833 196	40,4%	Révision de la répartition des bureaux au sein de l'Hôtel de Ville entre ARC et Ville ce qui entraîne une refacturation plus importante
76	Produits financiers	10	10	10	10		-100,0%	
77	Recettes exceptionnelles	819 695	843 737	70 000	70 000	23 500	-66,4%	2019-2020 DM technique pour ouverture de crédits pour ventes (inscription en investissement, constatation en CA) BP au niveau de 2022 2021 augmentation pour mise en débit du comptable suite contrôle de la CRC
78	Reprise de provision	14 390	0	0	43 521	43 500	-	
042 (2)	Opérations d'ordre de transfert entre section	132 860	86 460	60 351	60 351	66 698	10,5%	
<b>Total recettes de fonctionnement :</b>		<b>60 470 974</b>	<b>60 070 573</b>	<b>60 687 742</b>	<b>60 513 720</b>	<b>63 559 416</b>	<b>4,7%</b>	

Les recettes sont globalement en progression de 4.7% et il convient d'en détailler les éléments. Le résultat estimé de 2021, est affecté en totalité en section de fonctionnement pour garder de la souplesse, contrairement à 2019 et 2020 où l'affectation en investissement avait été abondée.

Les recettes réelles sont en augmentation 1.6M€ soit 58.3M€ en BP 2021 contre 59.9M€ en OB 2022.

## 1 – Chapitre 73 – Impôts et taxes :

Recettes de fonctionnement		Crédits ouverts 2019	Crédits ouverts 2020	BP 2021	Crédits ouverts 2021	OB 2022	Var de BP à BP	Commentaires OB 2022
73	Impôts et taxes	42 684 672	42 441 410	43 861 312	42 404 383	43 655 461	-0,5%	Augmentation des bases de 3,4% pour la partie résidentielle, qui entraîne une augmentation de plus de 1M€ entre 2021 et 2022
73111	Produits des impôts directs	28 226 281	28 711 476	29 684 685	28 182 786	29 549 834	-0,5%	Annuler la compensation pour les établissements industriels (1,5 M€) comptabilisé au chapitre 73 au BP 2021 et reclassé au chapitre 74 sur les crédits ouverts 2021 et OB 2022.
73211	attribution de compensation	10 733 893	10 409 627	10 409 627	10 409 627	10 409 627	0,0%	Baisse en 2020 suite au transfert de compétence "gestion des eaux pluviales urbaines"
73212	dotation de solidarité communautaire	908 982	908 288	771 000	873 034	873 000	13,2%	Diminution de la DSC en 2021 liée aux modalités de calcul du reversement du produit de la taxe hippique Hausse de la DSC au niveau des crédits ouverts 2021 par rapport à la prévision 2021. Maintien du montant pour 2022
7351	Taxe sur l'électricité	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000	0,0%	
7364	Prélèvement sur produits jeux	175 000	190 000	330 000	165 350	160 000	-51,5%	reversement de 50% du montant
7381	Droits mutation	1 650 000	1 375 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	0,0%	Maintien de l'estimation à 1,8M€ compte tenu du marché actuel
73...	Autres impôts et taxes	290 508	146 988	166 000	273 586	163 000	-1,8%	dont FNGIR, droits de place, taxe locale sur la publicité, role supplémentaire

Le coefficient de revalorisation forfaitaire des bases légalement prévu, est de 3.4% contre 0.2% en 2021, 1.2% en 2020 et 2.2% en 2019. Cette revalorisation des bases entraîne une hausse des contributions directes de près de 1.4M€ par rapport aux crédits ouverts 2021, la compensation sur les établissements industriels (1.5M€) ayant été ré-imputé sur le chapitre 74 en DM3.

Pour rappel en 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée pour être remplacée par la part départementale de taxe foncière. Ne subsiste que la part de taxe d'habitation provenant de l'imposition des résidences secondaires et des logements vacants (729 K€).

Hormis cette revalorisation, c'est la reconduction sans augmentation des taux d'imposition communaux qui est envisagée pour 2022, pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, afin de ne pas alourdir la fiscalité qui pèse sur les ménages.

On notera que ces prévisions budgétaires correspondent à des simulations effectuées à partir des données 2021 dans l'attente des notifications par les services de l'État dans le courant de mars prochain.

L'**attribution de compensation** stagne à 10 409 K€ après une baisse de 324 K€ du fait de la reprise de compétence de la gestion des eaux pluviales urbaines en 2020, suite à l'attribution à titre obligatoire par la loi NOTRe du 8 août 2015

La **dotation de solidarité communautaire** (DSC) allouée par l'ARC dont les critères ont été revus en 2021 s'établit à 873 K€ en tenant compte du produit de la taxe sur les paris hippiques dont le montant est reversé avec un an de décalage.



Les **droits de mutation** sont estimés à un niveau équivalent au BP 2021, soit un montant inférieur aux recettes 2021 qui atteignent 2 100 000€, et à ce titre prudentiel.

## 2 – Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations

Recettes de fonctionnement		Crédits ouverts 2019	Crédits ouverts 2020	BP 2021	Crédits ouverts 2021	OB 2022	Var de BP à BP	Commentaires OB 2022
74	Dotations, subventions et participations	10 027 668	10 248 335	9 236 564	10 764 233	10 517 014	13,9%	Compensation des contributions des établissements industriels intégrée au chapitre
7411	dont DGF	3 767 229	3 613 037	3 549 163	3 529 730	3 434 000	-3,2%	Baïsa estimé due à l'effet d'écèlement
74123	DSU	2 449 613	2 576 337	2 705 154	2 682 737	2 793 500	3,3%	Prévision d'une très légère augmentation de la DSU
74127	DNP	177 764	159 988	143 989	143 989	129 600	-10,0%	Reconduction des évolutions appliquées les années précédentes
74718	Autres subv. Etat dont empl. aidés et fds amorage	301 264	481 911	422 079	492 682	601 611	89,9%	Prévision d'un retour au niveau de 2019 des participations de l'état avec une reprise d'activité au même niveau et volonté de recrutement de 10 emplois aidés supplémentaires
7473	Participation CD60	61 000	25 000	25 000	16 500	19 500	-22,0%	
74751	Remboursements ARC	52 500	0	2 000	2 000	2 000	0,0%	
7478	Autres organismes	1 829 253	1 868 860	1 914 100	1 914 100	1 426 100	-25,4%	Modification du mode de versement des participations de la CAF, versement direct aux structures
74834	Etat - compensation établissements industriels	254 600	254 600	256 240	1 747 318	1 757 000	585,7%	Prise en compte de la compensation des contributions des établissements industriels inscrite sur le chapitre 73 en hp 2021
74835	Etat - compensation TH	881 855	921 053	0	0	0	#DIV/0!	Plus de compensation suite à la réforme de la TH
74...	Autres dotations, subv.	252 590	347 529	218 839	235 177	151 704	-30,7%	dotacion générale de décentralisation inscrite en subvention d'investissement pour l'année 2022

L'impact de la suppression de la compensation de taxe d'habitation intégrée désormais dans le chapitre 73 est compensé par la compensation des contributions des établissements industriels comme vu ci-avant.

La dotation globale de fonctionnement devrait baisser par rapport au montant perçu en 2021, par l'effet des mesures d'écèlement et ce malgré une population stable.

	2019	2020	2021	2022	Ecart 2021/2020
Population municipale	40 258	40 199	40 542	40 615	73
Population comptée à part	1 402	1 036	1 025	1 028	3
<b>Population INSEE totale</b>	<b>41 660</b>	<b>41 235</b>	<b>41 567</b>	<b>41 643</b>	<b>76</b>
résidences secondaires	300	345	387	300	-87
<b>population dgf</b>	<b>41 960</b>	<b>41 580</b>	<b>41 954</b>	<b>41 943</b>	<b>-11</b>

NB : les données 2022 concernant les résidences secondaires n'étant pas communiquées à ce jour, il a été retenu l'hypothèse prudente du nombre de résidences secondaires de 2019.

La Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale, et la DNP, Dotation Nationale de Péréquation, devraient bénéficier d'abondements comparables à ceux de 2021. Il est donc proposé de reconduire les évolutions de ces dotations à l'identique de celles appliquées en 2021 soit une prévision budgétaire de 2,8 M€ pour la DSU (+ 3.3%) et 130 K€ pour la DNP (- 10 %).

### 3 – Chapitre 70 – Produits des services

Recettes de fonctionnement		Crédits ouverts 2019	Crédits ouverts 2020	BP 2021	Crédits ouverts 2021	OB 2022	Var de BP à BP	Commentaires OB 2022
70	Produits des services	4 541 300	3 566 894	4 468 386	4 189 879	4 586 157	2,6%	Retour des recettes de produits des services au niveau d'avant pandémie
70321	dont droits de stationnement et location voie publique	136 000	87 500	104 500	101 500	156 000	49,3%	Ajustement au montant réalisé en 2021
70323	Red. Occup. Domaine public	277 200	233 500	265 000	215 000	255 000	-3,8%	
70383	Redevance stationnement	400 000	200 000	400 000	400 000	390 000	-2,5%	
70384	Forfait post stationnement	200 000	90 000	160 000	180 000	200 000	11,1%	
70386	Autres redevances diverses	94 000	86 500	91 000	91 000	83 000	-8,8%	
7062	Redev culturelles	219 320	162 357	166 111	139 107	214 590	29,2%	Prévision d'un retour à un niveau de consommation de 2019 avant pandémie et pas de fermeture des services
70631	redev. Sportif	561 260	343 000	448 000	243 000	510 000	13,8%	
70632	redev. Loisirs	174 250	140 500	180 300	180 300	190 000	5,4%	
7066	redov. Sociale	349 000	234 400	356 200	356 200	349 000	-2,0%	
7067	redev. Pénicolaire	1 097 000	812 250	1 118 500	1 118 500	1 059 000	-5,3%	Retour de consommation au niveau de 2019. En 2021, écritures pour annulation sur exercice antérieur qui s'équilibraient en dépenses
70346	MAD personnel au GFP en faveur de l'ARC	157 472	203 960	123 480	123 480	123 480	0,0%	
70348	MAD personnel - Autres organismes		20 600	317 231	320 728	325 000	2,4%	
70873	Remb. frais CCAS	356 079	393 400	240 000	240 000	240 000	0,0%	
70876	Remb frais ARC	303 000	388 224	313 386	313 386	337 615	7,7%	
70...	Autres pdts services	213 720	148 943	164 678	164 678	153 472	-6,8%	

Le montant de ce chapitre totalise 4,6 M€ soit un montant équivalent au BP 2019.

Les produits des services et du domaine reviennent ainsi au niveau d'avant crise sanitaire.

Néanmoins, les prévisions restent prudentes et tiennent compte d'une reprise de l'activité au niveau de 2019 sans progression, dans le contexte sanitaire actuel.

### 4 – Les autres chapitres budgétaires de recettes de fonctionnement

Les autres chapitres budgétaires n'appellent pas de commentaires particuliers hormis le chapitre 75 – Autres produits de gestion courante comprenant en particuliers les loyers. Ce dernier voit son montant progresser de 40% pour s'établir à 833 k€ suite au re-calcul des loyers que l'ARC doit à la ville pour les locaux qu'il occupe ; en effet les services de l'ARC évoluant et la redistribution des bureaux étant effectué il convenait donc de revoir la répartition.

## B – DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement		Crédits ouverts 2019	Crédits ouverts 2020	BP 2021	Crédits ouverts 2021	OB 2022	Var de BP à BP	Commentaires OB 2022
011	Charges à caractère général	14 733 662	13 947 902	14 361 625	14 265 992	14 839 312	3,3%	Forte progression sur les fluides compte tenu de l'évolution tarifaire compensé pour partie par une baisse importante sur nos contrats d'assurance due à la diminution de notre sinistralité et nouveaux marchés publics.
012	Charges de personnel	34 141 000	34 005 000	34 167 084	34 157 084	34 782 132	1,8%	Projection du maintien de certaines mesures dues au COVID tel que les 3 services pour la restauration scolaire. Rerutement d'emplois aidés, mise en place du RIFSEEP, adhésion aux ASSEDIC et revalorisation des agents de catégorie C.
014	Atténuation de produits	34 657	25 877	28 500	36 880	34 000	19,3%	
022	Dépenses imprévues		0	0	0		#DIV/0!	
65	Autres charges de gestion courante	4 191 635	3 873 406	4 440 308	4 418 055	4 110 259	-7,4%	Baisse importante résultant de la modification du versement des prestations CAF directement aux organismes gestionnaires (plus de reversement)
66	Charges financières	1 225 000	1 105 000	917 500	917 500	817 500	-10,9%	Baisse des charges financières avec la poursuite du désendettement de la Ville
67	Charges exceptionnelles	299 414	904 597	547 861	556 451	454 500	-17,0%	Pas de subvention pour la ZAC en 2022
68	Dotation aux provisions	15 000	19 947	15 000	0		-100,0%	
023	Virement à la section d'investissement	3 248 434	3 551 072	4 178 122	4 122 263	6 449 581	37,2%	
042 (1)	opérations d'ordre entre section (amortissements)	2 582 173	2 637 773	2 031 742	2 039 495	2 072 132		
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>		<b>60 470 975</b>	<b>60 070 574</b>	<b>60 687 742</b>	<b>60 513 720</b>	<b>63 559 416</b>	<b>4,7%</b>	

Les dépenses réelles évaluées pour 2021 hors virement à la section d'investissement et opération d'ordre sont en progression 0.7M€ soit 54.3M€ en BP 2021 contre 55M€ en OB 2022. Cependant compte tenu de la progression des recettes et du résultat 2021 reporté l'autofinancement progresse à 8,5 M€.



## 1 – Chapitre 011- Charges à caractère général

Dépenses de fonctionnement		Crédits ouverts 2019	Crédits ouverts 2020	BP 2021	Crédits ouverts 2021	OB 2022	Var de BP à BP	Commentaires OB 2022
011	Charges à caractère général	14 733 662	13 947 902	14 361 625	14 265 992	14 839 312	3,3%	Forte progression sur les fluides compte tenu de l'évolution tarifaire compensé pour partie par une baisse importante sur nos contrats d'assurance due à la diminution de notre sinistralité et nouveaux marchés publics.
6042	dont prestations	1 035 375	746 041	949 300	903 286	970 200	2,2%	
6061	fluides	3 630 590	3 435 209	3 300 430	3 449 414	4 298 000	30,2%	Forte augmentation de la tarification des fluides au niveau national - programme d'investissement pour une maîtrise des consommations prévi
6062 à 6066	Autres fournitures non stockées	2 077 481	2 253 354	2 267 518	2 394 482	2 336 334	3,0%	Retour à niveau d'activité d'avant pandémie mais maintien des dépenses spécifiques COVID
611	contrat prest. service	566 026	559 114	439 460	310 876	330 048	-24,9%	En 2021 baisse importante lié à l'entretien du réseau EP
613 et 614	locations et charges locatives	1 020 828	928 802	918 325	868 622	849 450	-7,5%	Nouveau marché photocopieur (-40k€)
615	entretien et réparation	3 064 972	2 960 056	3 003 163	2 820 962	3 005 014	0,1%	
623	communication	767 387	563 588	645 635	634 308	637 696	-1,2%	
011..	Autres dépenses	2 551 004	2 430 416	2 837 794	2 884 041	2 412 570	-15,0%	Retour au niveau de 2019

Les charges à caractère général évoluent globalement de 3.3 %. Même si l'objectif est de contenir au mieux le montant de ces dépenses, un niveau minimum est nécessaire pour permettre le fonctionnement de la collectivité et le maintien en état de son patrimoine.

On notera que comme pour les recettes, l'anticipation d'une reprise d'activité comparable à 2019 est privilégiée, avec cependant une hausse importante des dépenses d'électricité et gaz notamment, pour un surcote de 800k€, ainsi que la crise sanitaire qui par ailleurs génère des dépenses pour l'achat de produits spécifiques.



## 2 – Chapitre 012 – Charges de personnel

Les charges de personnel augmentent de près de 700k€ compte tenu des mesures prises suite à la crise sanitaire, ainsi que la mise en œuvre des mesures réglementaires avec la mise place du régime indemnitaire (RIFSEEP) ou encore la revalorisation des agents de catégorie C.

### Structure des effectifs

Le tableau qui présente la structure des effectifs au 31/12/2021 pour le budget principal figure en annexe.

### Éléments sur les dépenses de personnel

- Les principales dépenses de la masse salariale se décomposent de la manière suivante :

Traitement (titulaires, contractuels et vacataires)	61,0%
Régime indemnitaire	6,1%
NBI	0,9%
SFT	0,7%
Heures supplémentaires	2,1%
Astreintes	0,3%
Prestations sociales	1,5%
Charges patronales	27,4%

- Heures supplémentaires et complémentaires

Année	Nombre d'heures	Montant
2019	28.800	625.039 €
2020	21.130	490.810 €
2021	30.087	662.575 €

Le nombre d'heures supplémentaires a augmenté en 2021, en raison de la nécessité de mobiliser des agents pour les élections et le centre de vaccination.

- Avantages en nature

Nature de l'avantage	2019		2020		2021	
	Nombre de bénéficiaires	Montant	Nombre de bénéficiaires	Montant	Nombre de bénéficiaires	Montant
véhicule	0	0	0	0	0	0
logement	13	23.576	15	34.339	13	32.719
repas	272	112.264	264	102.212	3	98

En 2021, les avantages en nature « repas » concernant le personnel de cantine ont été supprimés en raison de la crise sanitaire, mais compensés en rémunération.

## Durée effective du travail

- Durée légale du temps de travail

La durée effective du travail, c'est-à-dire la présence effective sur son lieu de travail de l'agent compte tenu des congés annuels, est légalement fixée à 1607 heures.

À la Ville de Compiègne, les accords sur la réduction du temps de travail tiennent compte des spécificités et des contraintes propres à chaque service et permettent le choix au niveau de chacun d'entre eux entre les trois formules suivantes :

- a) 35h30 par semaine, soit un horaire quotidien de 7h et 6mn
- b) 37h30 par semaine avec la possibilité de prendre 12 jours de RTT
- c) 39h par semaine avec la possibilité de prendre 20 jours de RTT

En outre, 3 jours de congés exceptionnels sont accordés. Ainsi, le temps de travail effectif peut être déterminé de la manière suivante :

Choix	a	b	c
Nombre de jours / an	365	365	365
- Repos hebdomadaire (2 jours / semaine)	-104	-104	-104
- Jours fériés (moyenne)	-8	-8	-8
- congés annuels	-25	-25	-25
- jours exceptionnels	-3	-3	-3
- RTT	-0	-12	-20
- jour férié travaillé (lundi de pentecôte)	+1	+1	+1
<b>= nombre de jours travaillés</b>	<b>226</b>	<b>214</b>	<b>206</b>
Temps de travail quotidien	7h06mn	7h30mn	7h48mn
Temps de travail annuel	1.605h	1.605h	1.607h

## Évolution prévisible des dépenses de personnel en 2022

Les dépenses de personnel ont atteint 33,9 M€ en 2021.

La prévision pour 2022 s'élève à 34,8M€, soit 2,65% de plus qu'en 2021.

Outre les évolutions liées aux mouvements de personnel (départs et arrivées) et le Glissement Vieillesse Technicité, les dépenses de personnel vont être impactées en 2022, par la refonte des grilles indiciaires de catégorie C.

De plus, pour l'année 2022, plusieurs postes de dépenses vont venir impacter le budget :

- La mise en œuvre du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, Expertises et Engagement Professionnel (RIFSEEP), qui va venir remplacer la plupart des primes et indemnités existantes
- L'adhésion aux ASSEDIC avec fin progressive de l'auto-assurance chômage
- L'augmentation des dépenses de personnel dans le domaine de la petite enfance, scolaire et cantines, en raison de la crise sanitaire.

## **Démarche de GPEEC : gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences**

La ville conduit une action permanente d'adaptation du service public aux besoins des habitants et réinterroge régulièrement son mode d'organisation et de fonctionnement, afin d'adapter ses ressources humaines à l'évolution des missions.

Par ailleurs, des mesures d'accompagnement sont associées à cette démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, en particulier en matière de formation afin de favoriser l'acquisition de compétences nouvelles, la mobilité professionnelle et l'adaptation à de nouveaux besoins en termes de qualification.

La collectivité porte une attention particulière sur les thématiques suivantes :

- La prévention de la santé au travail : assurer la continuité des formations liées aux gestes et postures à destination du personnel technique et de la petite enfance afin de lutter contre l'usure professionnelle de certains métiers.
- Le développement d'une culture managériale commune : la collectivité organise des formations portant sur les fondamentaux du management à destination du personnel encadrant des équipes. Il s'agit ainsi d'optimiser le fonctionnement de la collectivité (travail en mode projets, développement de la transversalité, mutualisation des services, etc...) dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint.
- Favoriser l'accès à la formation des agents par le biais de la mise en place de formations en intra-collectivité.

## **Démarche de mutualisation**

Il est rappelé que des agents de la Ville et de l'Agglomération sont mutualisés dans le cadre de conventions. Il s'agit notamment d'agents du service juridique, foncier, de la communication et de la Direction générale.

Les services partagés avec l'ensemble des communes sont : le droit des sols, ingénierie VRD, commande publique, SIG et CSI.

Plus récemment, les services communs des archives et de la DSI ont été créés.

D'autres mesures qui répondent aux objectifs du schéma de mutualisation, pourront être étudiées dans le courant de l'année 2022.



### 3 – Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

Dépenses de fonctionnement		Crédits ouverts 2019	Crédits ouverts 2020	BP 2021	Crédits ouverts 2021	OB 2022	Var de BP à BP	Commentaires OB 2022
65	Autres charges de gestion courante	4 191 635	3 873 406	4 440 308	4 418 055	4 110 259	-7,4%	Baisse importante résultant de la modification du versement des prestations CAF directement aux organismes gestionnaires (plus de reversement)
6521	Dont Déficit budget annexe	-150 000	0	0	0			Participation à prévoir en chapitre 67
657362	Sub. CCAS	265 000	337 000	320 000	320 000	320 000	-0,0%	
6574	Sub: associations	2 756 229	2 802 616	3 461 455	3 404 912	3 110 978	-10,1%	Baisse du reversement CAF suite à la modification du mode de versement pour les crèches familiales.

Ce chapitre est en diminution suite à la modification de versement des aides de la CAF pour les crèches, en effet ces prestations sont versées directement et la ville n'a plus de reversement à faire.

### 4 – Chapitre 66 – Charges financières

La somme de 817.500 € correspond aux échéances de la dette, en diminution de 100k€ par rapport au BP2021 compte tenu du désendettement.

### 5 – Autres chapitres budgétaires de dépenses de fonctionnement

S'agissant du chapitre 67, en 2022, la subvention versée au budget annexe de la ZAC du Camp de Royallieu devrait être de 0 k€.

## C – RESSOURCES D'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement		Crédits ouverts 2019	Crédits ouverts 2020	BP 2021	Crédits ouverts 2021	OB 2022	Var de BP à BP	Commentaires OB 2022
001	Solde N-1	0	0	0	0		nc	
-	Restes à réaliser (RAR)	0	0	3 482 486	0	4 369 016	25,5%	Selon CA prévisionnel 2021
10	Dotations et fds propres	4 477 067	5 340 754	5 930 000	5 930 000	4 845 024	-18,3%	Affectation du résultat 2021 à hauteur des besoins réels pour couvrir le besoin de financement de 2021 et les Restes à Réaliser
13	Subventions d'investissement	6 762 545	4 683 007	3 825 011	6 492 074	4 665 221	22,0%	Taux de subventionnement de nos dépenses d'équipement très correct
16	Recours à l'emprunt	4 850 070	6 101 664	2 252 000	3 483 900	4 327 820	92,2%	Recours à l'emprunt
20-23-27	Autres recettes d'équipement	16 200	0	0	0		nc	
024	Pdts de cessions	-18 266	-82 554	839 532	839 532	754 000	-10,2%	Cessions immobilières
454201	Opérations pour compte de tiers		7 000	7 000	7 000			
021	Prélèvement en provenance de la section de fct.	3 248 434	3 551 072	4 178 122	4 122 263	6 449 581	54,4%	
040	opérations d'ordre entre section (amortissements)	2 582 173	2 637 773	2 031 742	2 039 495	2 072 132	2,0%	
041	Opérations patrimoniales	735 652	321 611	321 612	321 612	2 674	-99,2%	
<b>Total recettes d'investissement :</b>		<b>22 653 875</b>	<b>22 560 327</b>	<b>22 867 505</b>	<b>23 235 876</b>	<b>27 485 468</b>	<b>20,2%</b>	

Les recettes d'investissement devraient atteindre 27,5 M€ dont 8,5 M€ d'autofinancement (chapitre 021 et 040) et 4.369M€ de restes à réaliser (dont 2 M€ d'emprunt).

### 1 – Chapitre 10 – Dotation et fonds propres

Recettes d'investissement		Crédits ouverts 2019	Crédits ouverts 2020	BP 2021	Crédits ouverts 2021	OB 2022	Var de BP à BP	Commentaires OB 2022
10	Dotations et fds propres	4 477 067	5 340 754	5 930 000	5 930 000	4 845 024	-18,3%	Affectation du résultat 2021 à hauteur des besoins réels pour couvrir le besoin de financement de 2021 et les Restes à Réaliser
10222	dont FCTVA	877 967	1 407 421	930 000	930 000	935 000	0,5%	Montant évalué selon les dépenses éligibles 2021
10226	Taxe aménagement	500 000	333 333	500 000	500 000	350 000	-30,0%	produits issus des opérations d'aménagement sur la commune hors ZAC
1068	Excédent de fct. capitalisé	3 099 100	3 600 000	4 500 000	4 500 000	3 560 024	-20,9%	Affectation du résultat suivant besoin de financement calculé

L'excédent de fonctionnement capitalisé correspond à la part du résultat de fonctionnement affectée à l'investissement ; son montant, qui sera confirmé à la clôture de l'exercice 2021, est évalué à 3,5 M€, soit une baisse de 20 %. En effet, l'excédent de fonctionnement sera affecté en fonctionnement afin de garder de la souplesse.

## 2 – Chapitre 13 – Subventions

Recettes d'investissement		Crédits ouverts 2019	Crédits ouverts 2020	BP 2021	Crédits ouverts 2021	OB 2022	Var de BP à BP	Commentaires OB 2022
13	Subventions d'investissement	6 762 545	4 683 007	3 825 011	6 492 074	4 665 221	22,0%	Taux de subventionnement de nos dépenses d'équipement très correct
131/2	dont subventions	6 305 102	4 225 504	3 475 011	5 918 295	3 361 672	-3,3%	
1342	Amendes de police	457 443	457 443	350 000	216 694	300 000	-14,3%	
13.	Autres dont DSIL	0	0	0	457 085	1 003 549	nc	

Les subventions de nos différents partenaires (Etat, Région des Hauts de France, Département de l'Oise, l'Arc) totaliseraient près de 4,7 M€ auxquels s'ajoutent 2,37 M€ de restes à réaliser.

## 3 – Chapitre 16 – Emprunts

En lien avec le programme des investissements, le recours à l'emprunt pour 2022 devrait être de 4,3 M€ auxquels s'ajoute le report de 2 M€.

L'encours de dette au 1<sup>er</sup> janvier 2022 est de 34.7 M€ soit une dette par habitant de 836 € pour une moyenne nationale de 1.011 € pour les communes de même strate (source : comptes des communes 2020).

En réalisant la totalité des emprunts nouveaux, et compte tenu des remboursements en capital prévus au cours de l'exercice, la dette au 31/12 devrait s'élever à 36 M€, avec donc une dette par habitant à 865 €.

## D – EMPLOIS D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement		Crédits ouverts 2019	Crédits ouverts 2020	BP 2021	Crédits ouverts 2021	OB 2022	Var de BP à BP	Commentaires OB 2022
001	Solde N-1	3 619 056	5 419 744	3 023 272	3 023 272	2 960 287		selon CA 2021 en cours de clôture
-	Restes à réaliser (RAR)	0	0	2 272 768	0	4 968 753	49,7%	selon CA 2021
10/13	Remb. Subventions /dotations	82 478	98 828	50 000	50 000	50 000	0,0%	Dégrèvement des taxes d'aménagement
16	Emprunts et dettes assimilées (sf. 166)	4 752 000	5 052 000	4 882 000	4 882 000	5 084 400	4,1%	Remboursement en capital des emprunts
	Dépenses d'équipement	13 331 829	11 330 934	12 119 252	14 760 391	14 352 655	18,4%	Programme annuel des investissements
26/27	Immob. Financières	0	243 750	131 250	131 250		nc	
454101	Opérations pour compte de tiers		7 000	7 000	7 000			
040	opérations d'ordre de transfert entre section	132 860	86 460	60 351	60 351	66 698	10,5%	
041	Opérations patrimoniales	735 652	321 611	321 612	321 612	2 674	-99,2%	
<b>Total dépenses d'investissement :</b>		<b>22 653 875</b>	<b>22 560 327</b>	<b>22 867 505</b>	<b>23 235 876</b>	<b>27 485 467</b>	<b>20,2%</b>	

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 27.485 M€ dont 2.960 M€ de résultat reporté et 4.969 M€ de restes à réaliser.

## 1 – Chapitre 16 – Emprunts

Un montant de 5,1 M€ est prévu pour rembourser les échéances en capital de la dette existante ainsi que l'emprunt nouveau dans l'hypothèse d'une mobilisation des fonds fin mars.



## 2 – Chapitres 20 à 23 – Dépenses d'équipement

Dépenses d'investissement		Crédits ouverts 2019	Crédits ouverts 2020	BP 2021	Crédits ouverts 2021	OB 2022	Var de BP à BP	Commentaires OB 2022
	<b>Dépenses d'équipement</b>	<b>13 331 829</b>	<b>11 330 934</b>	<b>12 119 252</b>	<b>14 760 391</b>	<b>14 352 655</b>	<b>18,4%</b>	Programme annuel des investissements
20	dont Immob. incorporelles	443 448	560 258	503 076	862 204	916 582	54,3%	
204	Subventions d'équipement versées	530 640	465 400	783 851	450 307	350 742	-55,2%	
21	Immobilisations corporelles	1 921 796	1 975 408	1 669 875	2 512 317	2 264 621	35,6%	
23	Travaux en cours	9 085 440	8 105 461	9 031 750	11 135 564	10 820 730	19,8%	
-	Opérations d'équipement	1 350 508	224 407	40 000			-100,0%	

Le programme des dépenses d'équipements atteindrait plus de 14 M€ hors reports.

On peut d'ores et déjà lister les investissements suivants en distinguant les dépenses récurrentes et les dépenses consacrées aux projets.

Les dépenses récurrentes sont consacrées aux investissements visant à entretenir le patrimoine et les équipements afin de maintenir un service public efficient.

EQUIPEMENTS INFORMATIQUES	Montants € TTC	
ACQUISITION MATERIEL INFORMATIQUE	253 700	Matériel informatique pour l'ensemble des services et équipements communaux
TRAV.CABLAGE INFO.BATIMENTS	232 300	Programme de câblage informatique et travaux d'optimisation de lien réseaux entre bâtiments municipaux
ESPACES URBAINS : éclairage public, voirie	Montants € TTC	
INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE ECLAIRAGE PUBLIC SIGNALISATION	218 000	Bornes amovibles Signalisation et divers mise en sécurité d'éclairage public dont rue des acacias et Royalieu
TRAVAUX AMELIORATION CIRCUIT ECLAIRAGE PUBLIC	114 000	Frais d'études , coussins berlinois, passerelle Malraux Détection de réseaux
RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC	146 000	Rénovation éclairage public de style rue Solférino , Pont Louis XV et rue Leprince
TRAVAUX MISE EN SOUTERRAIN RESEAUX	530 000	Allée de la Forêt, Réseaux rue Dubloc
PROGRAMME ANNUEL DE VOIRIE	1 216 000	Réinscription Rue de la Glacière (retard travaux) Rue Carnot tronçon Clamart Réservoirs détection des réseaux Rue des Sablons (revêtement sur une séquence)
TX ACCESSIBILITE PMR SUR VOIRIES	200 000	Toutes voiries dont travaux d'accessibilité à 1 immeuble
PROGRAMME ANNUEL REFECTION TROTTOIRS	80 000	Avenue Chemin de fer
REFECTION ET REAMENAGEMENT DE PARKINGS	256 000	Parking Koenig et programme annuel
TRAVAUX SECURITE ROUTIERE	60 000	Mise aux normes feu tricolores Schéma directeur accessibilité quai bus
TRAVAUX CIMETIERE	46 000	Portail cimetière Sud et Ossuaire implantation cavurnes cimetière Nord
INSTALLATIONS ET AMENAGEMENTS PAYSAGERS	381 000	Mobiliers urbains et clotures - Matériels et outillages Plantation d'arbres et arbustes, carrés potagers pour les écoles Rampoteur, aménagement des squares Remise en service puit dans parc, Place Grisel
MATERIEL ET EQUIPEMENT	195 000	Pont élévateur , balayeuse
PATRIMOINE ET EQUIPEMENTS	Montants € TTC	
TRVAUX ECOLES DONT TOITURES	150 000	Dont toiture école Robida
ECOLE PHILEAS LEBESQUE	100 000	Verdissement de la cour de l'école Philéas Lebesque
TRAVAUX DE RENOVATION DES BATIMENTS COMMUNAUX	1 114 500	Dont Maison de l'europe, Cloison acoustique, Descente Salle Bleue, Mise aux normes des ascenseurs, divers logement et petite chancellerie Etudes Chapelle St Louis Terrasse ARC Programme de rénovation des toitures et travaux de mise en sécurité
CLIMATISATION CRECHES	107 000	Crèche Ste Elisabeth Mare-Gaudry Bellicart
MENUISERIES BATIMENTS COMMUNAUX	150 000	Divers bâtiments 3ème tranche
TX ACCESSIBILITE BATIMENTS COMMUNAUX	100 000	Programme annuel
MATERIEL DE TRANSPORT	350 000	1 poids lourd pour le service Espaces Verts, 1 camion benne pour le service propreté urbaine, rachat de voitures en fin de LLD 1 camion événementiel Voitures



Les autres dépenses sont destinées à financer des projets uniques tels qu'identifiés ci-après :

SPORTS	Montants € TTC	
TRAVAUX STADE DE MERCIERES	40 000	Rénovation des vestiaires poursuite des travaux
GYMNASE POMPIDOU	700 000	Rénovation du Gymnase Pompidou 1ère phase
GYMNASE HUY	240 000	Rénovation des vestiaires gymnase Huy
CLUB HOUSE STADE COSYNS	144 000	Club house bâtiment provisoire
STADE CLOS DES ROSES- TRAVAUX	130 000	Deuxième partie de la rénovation des terrains
STADE COSYNS	59 600	Travaux de terrassement pour accès de la Nacelle
ARCHERIE - TRAVAUX AGRANDISSEMENT JO 2024	296 000	Poursuite du programme commencé en 2021, panneaux photovoltaïques
TRAVAUX PISCINE DE MERCIERES	98 000	Travaux et matériels divers Diagnostic pour rénovation de la piscine
TRAVAUX STADE SIS	115 000	Mat d'éclairage et vestiaire et matériels techniques
SKATE PARK	150 000	Remise en état
SALLE TAINTURIER	48 000	Travaux de refection des réseaux EU EP suite infiltrations
CULTURE		
ACQUISITIONS IMMOBILIERES	550 000	Mess de l'école d'état major pour le Musée de la figurine
MUSEE DE LA FIGURINE	863 995	Etudes et commencement des travaux pour le musée de la figurine
AUTRES IMMOB MOBILIER BIBLIOTHEQUE	219 808	Équipement RFID - Extension horaires Projet aménagement accueil Projet 2021 repoussé en 2022
RENOVATION ESPACE JEAN LEGENDRE ET THEATRE	98 000	Consoles de son et accessoires, gradateurs
MEMORIAL DE LA DEPORTATION	150 000	Réaménagement du parcours
CENTRE D'IMMERSION HISTORIQUE - TRAVAUX	480 000	Maitrise d'Œuvre et début des travaux octobre
AMENAGEMENT URBAIN		
AMENAGEMENT PLACE SAINT ANTOINE	79 000	Poursuite du programme commencé en 2021
PROGRAMME ANRU II	722 089	Puy du Roy, Groupe Scolaire Faroux, Centre Anne Marie Vivé, Centre de Rencontre de la Victoire
RENFORCEMENT DES LIAISONS PIETONNES ET CYCLISTES - PLAN VELO	216 000	Sas vélos et cédez le passage Généralisation zone 30 -Extensioin dans centre Ville Piste cyclable Rue Saint Germain et rue de Noyon et Giratoire Juchat De plus intervention ARC prévue sur Compiègne au titre de 2022 correspondant à un investissement de l'ordre de 340 k€ au titre du plan vélo et de plus d'1 M€ dans le cadre de l'ANRU correspondant à la transformation de la pénétrante en boulevard urbain (Rue Clément Bayard et pour partie avenue de Bury Saint Edmunds)
EQUIPEMENT VIDEOSURVEILLANCE URBAINE	182 600	Programme vidéoprotection 2022
PATRIMOINE ET EQUIPEMENTS		
EGLISE SAINT JACQUES	112 000	Etudes et volet presbytère
RENOVATION SALONS D'HONNEUR et SALLE DU CONSEIL	165 000	Poursuite du programme de rénovation de l'Hôtel de Ville et salle de réception
MAISON DES PARENTS	204 000	Aménagement
CTM - CREATION BATIMENT DEDIE - LOCAUX ADM ET SOC	400 000	Bureaux, réfectoire, salle de réunion
CTM -PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES	395 000	Panneaux photovoltaïques
AMENAGEMENT D'AIRES DE JEUX	302 000	Dont aires de jeux dans les écoles - Programme 2022



### III – PROSPECTIVE BUDGETAIRE 2022 – BUDGET ANNEXE ZAC DU CAMP DE ROYALLIEU

Recettes de fonctionnement		Crédits ouverts 2019	Crédits ouverts 2020	BP 2021	BP 2022	Var. de BP à BP	Commentaires BP 2021
70	Vente de terrains	56 100	56 100	214 000	370 000	72,9%	Cession de 5 lots
74	Subventions partenaires externes	0	0	150 000		-100,0%	
75	Subventions d'équilibre	450 002	600 000	131 000	0	-100,0%	Pas de subvention en provenance du budget principal
-	Mouvements d'ordre	550 002	661 550	212 833	15 000	-93,0%	dont mouvements de stocks
TOTAL recettes de Fct :		1 056 104	1 317 650	707 833	385 000	-45,6%	
Dépenses de fonctionnement		Crédits ouverts 2019	Crédits ouverts	BP 2021	BP 2022	Var. de BP à BP	Commentaires BP 2021
6015	Terrains à aménager	275 000	5 000	0		#DIV/0!	
6045	Frais d'études	51 000	70 000	6 600		-100,0%	Fin des travaux
605	Travaux	205 000	580 000	200 000	15 000	-92,5%	
66	Intérêts des emprunts	3 000	750	0		#DIV/0!	Dettes soldées en 2020
-	Autres frais	13 002	5 050	6 233		-100,0%	-
-	Mouvements d'ordre	509 102	656 850	495 000	370 000	-25,3%	dont mouvements de stocks
TOTAL dépenses de Fct :		1 056 104	1 317 650	707 833	385 000	-45,6%	
Recettes d'investissement		Crédits ouverts 2019	Crédits ouverts	BP 2021	BP 2022	Var. de BP à BP	Commentaires BP 2021
1641	Emprunt	644 515	668 650	0		#DIV/0!	
-	Mouvements d'ordre	506 102	656 100	495 000	370 000	-25,3%	dont mouvements de stocks
TOTAL recettes d'inv. :		1 150 617	1 324 750	495 000	370 000	-25,3%	
Dépenses d'investissement		Crédits ouverts 2019	Crédits ouverts	BP 2021	BP 2022	Var. de BP à BP	Commentaires BP 2021
001	Déficit invest.	213 896	508 000	282 167	197 903	-29,9%	reprise déficit N-1 (montant issu du CA2021)
1641	Emprunt	389 719	156 000	0		#DIV/0!	Dettes soldées en 2020
-	Mouvements d'ordre	547 002	660 750	212 833	15 000	-93,0%	dont mouvements de stocks
TOTAL Dépenses d'inv. :		1 150 617	1 324 750	495 000	212 903	-57,0%	

L'aménagement du lotissement Square de l'Abbé Stock devrait se terminer courant 2022 avec les premières cessions. Compte tenu des ventes de terrains estimées à 370 k€, la participation du budget principal de la ville est nulle. Le budget de la ZAC devrait être excédentaire en 2022.

## IV – EVOLUTION PREVISIONNELLE DE LA SITUATION FINANCIERE

L'évolution de la situation financière peut être projetée comme suit, suivant les orientations budgétaires ci-avant présentées et des éléments de contexte fiscal.

Nb : cette analyse est établie, à partir des budgets primitifs, sur la base du seul budget principal, et donc hors budget annexe, car le budget de la ZAC du Camp de Royallieu est un budget qui comptabilise les travaux en fonctionnement et le calcul d'une épargne consolidée du budget principal avec ce budget annexe en fausserait l'analyse financière.

### A – EVOLUTION DU FONCTIONNEMENT

Le tableau ci-après indique les variations des recettes réelles et des dépenses réelles de fonctionnement de BP à BP

Evolution du Fonctionnement	repère	BP2017 /2018	BP2018/2019	BP2019/2020	BP2021/2020	BP2022/2021
Recettes réelles de fct (RRF) hors recettes exceptionnelles	val.	1 867 810	514 163	567 826	104 892	1 466 194
	%	3,37%	0,90%	0,98%	-0,12%	2,69%
Dépenses réelles de fonctionnement (DRF) hors dépenses exceptionnelles	Val.	1 496 023	-387 726	-394 921	427 641	653 186
	%	2,83%	-0,71%	-0,73%	0,80%	1,21%

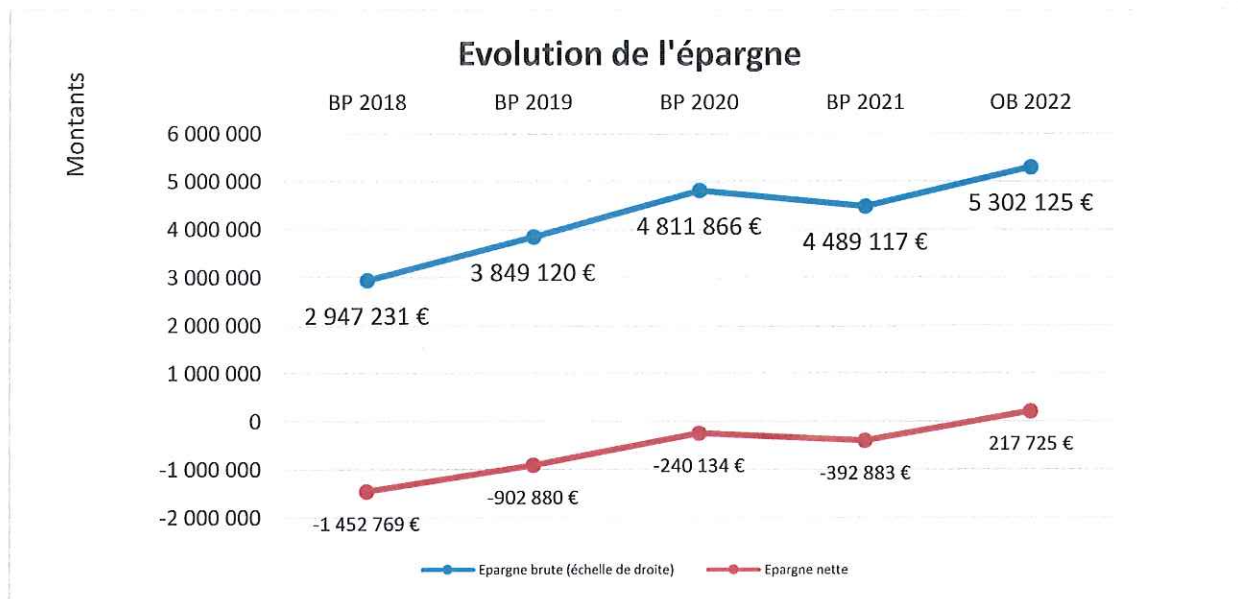
Selon les évaluations, les dépenses de fonctionnement devraient progresser (+ 1,21 %) face à des recettes en plus grande progression (2,69 %).

### B – EPARGNE

L'évolution des épargnes s'améliorait de ce fait par rapport au BP 2021 avec une épargne brute de 5,3 M€ (contre 4,5 M€ au BP 2021) et une épargne nette positive à 218 k€ contre une épargne négative en 2021 à -392 k€, résultant des efforts dans la maîtrise de nos dépenses et une bonne progression de nos recettes en partie avec la revalorisation des bases toujours sans augmentation des taux d'imposition.

Epargne	repère	BP 2018	BP 2019	BP 2020	BP 2021	OB 2022
Recettes réelles de fct (RRF) hors reprise de résultat	1	57 786 754	57 941 407	58 341 243	58 489 134	59 908 828
Chapitre 77 "recettes exceptionnelles"	2	554 500	194 990	27 000	70 000	23 500
RRF hors reprise de résultat et produits exceptionnels (échelle de gauche)	3=1-2	57 232 254	57 746 417	58 314 243	58 419 134	59 885 328
Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)	4	54 579 893	54 136 411	54 383 721	54 477 878	55 037 703
Chapitre 67 "dépenses exceptionnelles"	5	294 870	239 114	881 345	547 861	454 500
DRF hors charges exceptionnelles (échelle de gauche)	6=4-5	54 285 023	53 897 297	53 502 376	53 930 017	54 583 203
<b>Epargne brute (échelle de droite)</b>	<b>7=3-6</b>	<b>2 947 231</b>	<b>3 849 120</b>	<b>4 811 866</b>	<b>4 489 117</b>	<b>5 302 125</b>
Remb. en capital	8	4 400 000	4 752 000	5 052 000	4 882 000	5 084 400
<b>Epargne nette</b>	<b>9=7-8</b>	<b>-1 452 769</b>	<b>-902 880</b>	<b>-240 134</b>	<b>-392 883</b>	<b>217 725</b>

Le niveau des épargnes sont supérieur au niveau du BP2021 avec un taux d'épargne brute de 8,85 % contre 7,68 % au BP 2021, sachant qu'il est généralement admis qu'un taux de 8 % est acceptable.



## C – ENDETTEMENT

L'évolution de la dette de la commune s'établirait comme suit :

Endettement	repère	BP 2018	BP 2019	BP 2020	BP 2021	OB 2022
Dette au 1/01 (BP) ou 31/12 (CA)	10	44 036 206	41 171 506	38 724 012	<b>38 712 106</b>	34 797 382
Recours à l'emprunt (hors reports N-1)	11	2 202 000	3 002 000	2 952 000	2 252 000	4 327 820
Encours de la dette / RRF	12=10/1	76,20%	71,06%	66,38%	66,19%	58,08%
Besoin de financement	13=11-8	-2 198 000	-1 750 000	-2 100 000	-2 630 000	-756 580
<b>Capacité de désendettement (en années)</b>	<b>14=10/7</b>	<b>14,94</b>	<b>10,70</b>	<b>8,05</b>	<b>8,62</b>	<b>6,56</b>

La capacité de désendettement, résultant du rapport entre l'encours de dette et l'épargne brute, serait de 6,56 ans contre 8,62 au BP 2020 (pour mémoire, la capacité de désendettement était de 17,6 ans au BP 2017). On retient généralement un seuil de vigilance de 10-11 ans avec un niveau critique de 11-12 ans (nb : on cite cette norme pour information car elle s'applique aux comptes administratifs mais elle reste un indicateur de référence).

La capacité de désendettement d'une collectivité est à comparer avec la durée d'extinction de sa dette, qui exprime en nombre d'années le rapport entre l'encours de dette et l'amortissement annuel moyen pour toujours lui être inférieure. Ce qui est le cas avec une capacité de désendettement de 6,56 ans pour une durée d'extinction de 8 ans et 9 mois.



## V – AUDIT DE LA DETTE – Ensemble des budgets – Etats générés au 31/12/2021

### A – SYNTHÈSE

Date	Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle (7)	Durée de vie moyenne (8)	Nombre de lignes d'emprunts
01/01/2018	44 968 923 €	3,01%	10 ans et 10 mois	5 ans et 5 mois	38
01/01/2019	41 716 978 €	2,93%	10 ans	5 ans et 1 mois	40
01/01/2020	38 879 766 €	2,83%	9 ans et 6 mois	4 ans et 10 mois	40
01/01/2021	38 712 106 €	2,49%	9 ans et 5 mois	4 ans et 11 mois	37
01/01/2022	34 875 204 €	2,34%	8 ans et 9 mois	4 ans et 7 mois	38

L'encours de dette entre le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et le 1<sup>er</sup> janvier 2022 est donc en baisse une durée de vie résiduelle inférieure à 9 ans.

### B – ANALYSE

#### 1- Répartition par budget

Budget	Capital restant dû (CRD) au 1/01/2019	%	Capital restant dû (CRD) au 1/01/2020	%	Capital restant dû (CRD) au 1/01/2021	%
Principal	37 724 012 €	99,6%	38 712 106 €	100,0%	38 712 106 €	100%
ZAC Camp de Royallieu	155 754 €	0,4%	0 €	0,0%	0 €	0%
<b>Total</b>	<b>37 879 766 €</b>	<b>100,0%</b>	<b>38 712 106 €</b>	<b>100,0%</b>	<b>38 712 106 €</b>	<b>100%</b>

#### 2- Dette par type de risque

Type	Capital Restant Dû	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Classement GISSLER (10)
Fixe	25 519 447 €	73,17%	2,70%	1A
Fixe à phase	750 000 €	2,15%	0,72%	1A
Variable	3 769 715 €	10,81%	0,29%	1A
Livret A	2 804 108 €	8,04%	1,22%	1A
Barrière	2 031 934 €	5,83%	3,76%	1B
<b>Ensemble des risques</b>	<b>34 875 204 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>2,34%</b>	

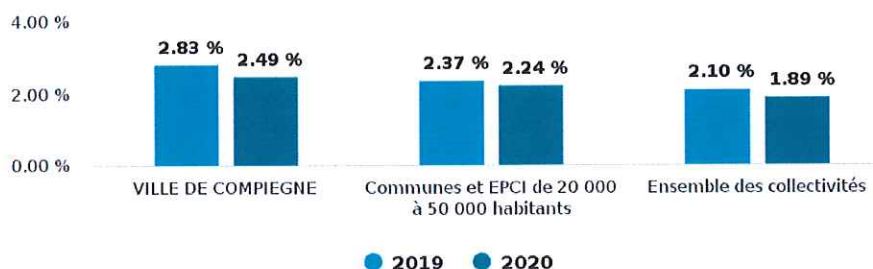
### 3- Dette par prêteur

Prêteur	CRD	% du CRD
CAISSE D'EPARGNE	13 649 025 €	39,14%
SFIL CAFFIL	6 880 506 €	19,73%
BANQUE POSTALE	5 584 008 €	16,01%
SOCIETE GENERALE	2 358 667 €	6,76%
CREDIT FONCIER DE FRANCE	1 801 808 €	5,17%
CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	1 665 448 €	4,78%
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 481 735 €	4,25%
CREDIT AGRICOLE	1 439 208 €	4,13%
Autres prêteurs	14 800 €	0,04%
<b>Ensemble des prêteurs</b>	<b>34 875 204 €</b>	<b>100,00%</b>

## C – OBSERVATOIRE FINANCE ACTIVE DE LA DETTE

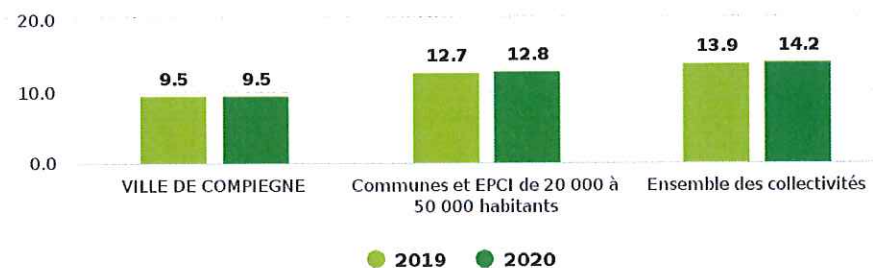
### 1 – Taux moyen après swaps (en %, annuel ex./ex.)

Le taux moyen de la dette de la ville se situe à 2,49 % fin 2020 pour une moyenne de la strate à 2,24 %. Cet écart est lié aux choix opérés en faveur de la sécurisation de la dette avec une politique qui privilégie les taux fixes afin de se prémunir contre une éventuelle hausse future des taux d'intérêts



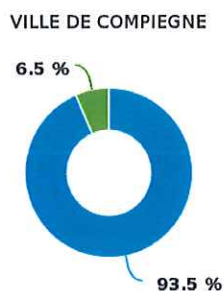
### 2 – Durée de vie résiduelle (en années)

La durée de vie est de 9,5 années contre 12,8 années pour les communes de même strate, soit une durée inférieure de 25 %.



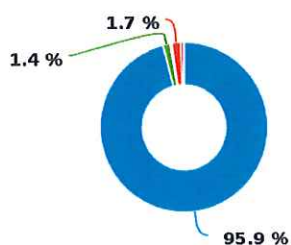
### 3 – Risque charte de bonne conduite

La dette de la ville est à 93,5 % sur des taux indice 1A soit des taux non structurés et sans risque et 6,5 % en 1B, produits à faible risque.



Par comparaison aux communes de même strate, le risque est donc tout à fait conforme et quasi nul

Communes et EPCI de 20 000 à 50 000 habitants





## CONCLUSIONS

Dans un contexte incertain quant à la stabilité des concours financiers de l'État pour les années à venir et l'accroissement des charges imposé par celui-ci, la Ville de Compiègne maintient son engagement à l'égard des Compiégnoises et des Compiégnois, en conservant un budget maîtrisé en fonctionnement et ambitieux pour l'investissement.

Ainsi, les orientations budgétaires de 2022 s'inscrivent dans la continuité des années précédentes avec une rigueur dynamique, à savoir :

- maîtriser les dépenses de fonctionnement,
- optimiser les recettes de fonctionnement et en particulier les produits des services et du domaine,
- dégager une épargne brute substantielle à hauteur de 5,3 M€,
- préserver une modération fiscale avec un gel des taux pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive,
- maintenir un haut niveau d'investissement pour le porter à 14 M€ hors reports soit 345€/habitant,
- limiter le recours à l'emprunt,
- poursuivre le désendettement de la Ville,
- offrir un service public de qualité aux Compiégnoises et aux Compiégnois,
- développer l'attractivité économique et touristique de Compiègne.

Ces orientations seront déclinées en détail dans le projet de budget primitif 2022 qui sera soumis au Conseil Municipal en mars prochain.